

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Vol. XXIII — No 24
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste:
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

L'Université de Montréal fermerait à la fin de mars prochain

La question est posée!

A propos des oeuvres religieuses et de bienfaisance

La question est dès maintenant posée. Elle est posée devant les autorités gouvernementales; elle est posée devant l'opinion publique. Dès ce soir, dans la paroisse Saint-Henri de Montréal, la Jeunesse ouvrière catholique — ce sera son premier geste public — lancera une pétition priant les législateurs de Québec d'exempter de l'impôt ce qu'il prévoit le nouveau projet de loi sur les divertissements les "oeuvres religieuses, charitables ou sociales". Il est probable que cette initiative trouvera de nombreux imitateurs.

Samedi matin, et ceci montre combien de milieux différents émet le projet de loi, une délégation féminine représentative, d'après la Gazette de ce matin, le Council of Jewish Women, la Y. M. H. A., la St. John Ambulance Overseas, la Junior League, le Women's Club de Notre-Dame-de-Grâce, le Montreal Women's Club, l'American Women's Club, le Montreal Local Council, l'Outremont and North End Women's Club, le Montreal West Women's Club, les Girl Guides, la Catholic Women's League et les Provincial Girl Guides, s'est présentée chez le premier ministre, à l'occasion de son passage à Montréal. Les représentants de ces diverses sociétés ont demandé que la loi exempte — et complètement — des droits sur les divertissements "tout divertissement" (le texte anglais dit "entertainment", et l'on sait qu'il est très compréhensif) quelconque donné par une organisation féminine dont les produits doivent être attribués à des fins charitables, éducationnelles ou patriotiques, quel que soit l'endroit où le divertissement soit donné et nonobstant le fait que certains de ceux qui prendraient part au divertissement pourraient être rémunérés de leurs services.

Ce matin, on nous communique cette note, dont l'importance paraît particulièrement considérable, si l'on se rappelle que le Comité des Oeuvres comprend des représentants des principales oeuvres catholiques de Montréal, notamment la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, les Syndicats catholiques et nationaux, l'Association catholique de la Jeunesse, l'Ecole Sociale Populaire, la Société des Oliviers, les Forestiers catholiques, les Artisans canadiens-français, les Chevaliers de Colomb, la Fédération des Amicales des Anciens élèves des Frères des Ecoles chrétiennes, la Société nationale de Colonisation, la Jeunesse ouvrière catholique, l'Union catholique des Cultivateurs, la Ligue des Retraités, la Ligue du Dimanche, l'Association des Cheminots catholiques, la Société de Saint-Vincent de Paul, la Société catholique de Protection et de Renseignements:

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal a adopté, à sa séance régulière du 27 janvier dernier, la résolution suivante qu'il a adressée à l'hon. M. Taschereau:

Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal remercie le premier ministre de s'être rendu à la suggestion qu'il lui a faite de doubler la taxe des amusements.

Il renouvelle sa demande que le montant ainsi perçu soit appliqué à la colonisation et fait de vives instances pour que la DISPOSITION EXEMPTANT DE CETTE TAXE LES OEUVRES RELIGIEUSES, SOCIALES ET CHARITABLES SOIT MAINTENUE.

D'autres initiatives, que nous ignorons encore, se sont probablement aussi produites.

Par ailleurs, le mouvement atteint les journaux. L'Action populaire de Joliette notamment nous apporte à ce propos, sous la signature de M. l'abbé Albini Lafortune, un article topique, que nous regrettons de n'avoir pas le moyen de citer aujourd'hui. Nous y reviendrons peut-être.

La Gazette nous annonce que M. Taschereau a promis de prendre en sérieuse considération la requête que lui présentaient samedi les sociétés féminines.

Il n'en saurait être autrement. Nous comprenons que le gouvernement a besoin d'argent, et le premier ministre serait excusable d'éprouver quelque impatience en voyant l'empressement avec lequel la matière impotable essaie de se dérober.

Mais il ne s'agit pas ici d'un cas ordinaire.

On ne voit pas pourquoi le gouvernement, qui reconnaît la bienfaisance de certaines oeuvres, qui la reconnaît au point de subventionner un certain nombre d'entre elles, prélèverait sur les fonds librement donnés pour l'une quelconque de ces oeuvres un certain tribut — fût-ce même pour le verser à la caisse de l'Assistance publique.

On ne songe point à lever tribut sur les souscriptions ou quêtes faites pour les oeuvres. On ne prélève rien sur le produit d'une conférence donnée à leur bénéfice. Pourquoi taxerait-on un concert, une séance dramatique ou musicale dont les recettes sont destinées aux mêmes fins?

C'est la fin qui importe, on en conviendra, et non point le moyen par lequel on recueille l'argent.

Nous félicitons tous ceux qui ont entrepris d'exposer aux législateurs et aux gouvernants le bon côté de cette situation, de protéger contre l'impôt des oeuvres dignes de toutes les sympathies.

La loi est déjà rigoureuse. Au lieu de la resserrer encore, pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour la détendre, pour l'assouplir, pour l'humaniser, au sens le plus noble du mot?

Omer HEROUX

L'actualité

Le bill Bercovitch

Des efforts conjugués de MM. Bercovitch et Cohen ont jailli un projet de loi étonnant, marqué du vice rédhibitoire d'impudence.

Personne ne conteste à MM. Bercovitch et Cohen un sens légal très aigu. Il faut donc conclure que ce qui les a arrêtés sur la pente c'est leur timidité naturelle.

La Patrie, qui publiait la nouvelle le même jour que le Devoir, avait eu soin de vérifier les intentions des législateurs. Elles sont claires et nettes. Certains hebdomadaires mènent une campagne antisémite, d'autant plus révoltante, croit Israël, que ces mêmes

feuilles ont fait alliance lors de la dernière élection générale avec le parti libéral, protecteur traditionnel du sémite au Canada. Il s'agit de museler ces feuilles.

Cependant, comme la Législature a horreur des lois spéciales, cela l'amène à cultiver l'équivoque, à viser le noir pour tuer le blanc. En d'autres termes, toute loi particulière doit prendre les apparences d'une loi générale.

Ainsi du bill Bercovitch-Cohen. Destin à panser les plaies d'amour-propre d'un seul groupe, il doit être applicable à tous les groupes. Mais il s'enferme dans son ampleur même.

Mieux vaut prévenir que guérir et cette loi, si sévère soit-elle, ne guérit rien. Elle met la machinerie légale à la poursuite des violeurs

de la loi. Mais cette machinerie légale, pesante et gauche, n'a jamais rejoint le délinquant que longtemps après la commission de la faute. Qu'on se rappelle l'exemple classique de la difficulté d'enrayer les effets de la médiancé. Autant exiger d'une ménagère qui a plumé une poule en déambulant dans le dédale des rues d'une ville de revenir sur ses pas et de recueillir les plumes et le duvet.

Le bill Bercovitch décrète, selon la Patrie, que tout citoyen qui se croit lésé en tant que membre d'une classe, croyance, secte religieuse, race ou nationalité, pourra, de plein droit, réclamer une injonction préliminaire à la Cour supérieure contre le journal délinquant, laquelle devra être accordée obligatoirement, sans dépôt de garantie.

L'intention d'accélérer le rythme de la pesante machinerie légale est ici très évidente. Mais rappelés-nous le proverbe: Peu sert de se hâter, il faut partir à point. La loi Bercovitch ne part pas à point. Supposons — horresco referens — que M. Abel Vineberg publie dans la Gazette, où il est rédacteur, un libelle contre la race juive, avant que l'injonction soit opérante contre ledit journal il y aura belle lurette qu'il aura été distribué aux quatre coins de la ville et dévoré comme de petits pains chauds, voire en même temps que des petits pains chauds, par une foule de lecteurs sadiques. Ledit quotidien est, en effet, distribué vers les quatre heures du matin et lu à l'heure du petit déjeuner.

La loi serait donc ici manifestement inefficace. Un certain respect des formes, dont ils ne se départent jamais, empêche les robins de voir la réalité des choses dans sa nudité. Ce qu'il faut ce n'est pas cette injonction si sommaire, si foudroyante soit-elle; mais c'est le règne de la bonne vieille Anastase ou l'application du caviar, très connu des sémites d'origine russe, comme c'est le cas de M. Bercovitch.

L'application du caviar est d'une simplicité biblique, diraient messieurs les auteurs du bill. Il suffit d'attacher à chaque atelier d'imprimerie, de gravure ou de lithographie (ceci c'est le texte de la loi) un surveillant désigné par MM. Bercovitch ou Cohen. Ledit surveillant, armé des ciseaux d'Anastase-Dallah, ou du caviar ancestral, sera légalement autorisé à circuler ou à cavardier, selon le cas, les épreuves. Les ateliers d'imprimerie de tout genre seront, en somme, assimilés aux boucheries kosher d'après rien ne doit sortir qui ne soit approuvé selon les prescriptions manducatives.

Que ce patronage soit réservé à MM. Bercovitch et Cohen cela ne manquera pas de susciter — l'humaine nature est ainsi faite — des jalousies parmi leurs collègues. Ce sera, cependant, chose aussi simple de clore le bec à ceux-ci que de clore le bec à la presse une fois la loi en vigueur.

Nonobstant toute coutume à ce contraire, il est juste que le député qui a obtenu de ses électeurs des marques signalées de confiance exerce un patronage plus large. Or, voilà l'une des injustices du sort auxquelles la loi devrait bien remédier. MM. Bercovitch et Cohen exercent un patronage qui est loin d'être en rapport avec le succès par eux obtenu aux urnes.

Il est notamment en preuve que dans le cas de M. Cohen, ce succès fut littéralement débordant.

Pour résumer: si une loi vaut d'être passée, elle vaut d'être efficace. Or, la loi Bercovitch-Cohen ne sera pratiquement efficace que si elle institue dans tous les journaux et ateliers susceptibles de publier des imprimés un censeur officiel du gouvernement. Comme d'autre part, cette censure est susceptible de s'exercer surtout contre des écrits diffamatoires à l'adresse de la race ou croyance israélite, il importe que les censeurs soient particulièrement qualifiés pour comprendre et estimer ces libelles; et, enfin, comme MM. Bercovitch et Cohen, en raison de succès signalés remportés par eux aux urnes, ont droit d'exercer leur pleine mesure de patronage, que non seulement ils ne l'exercent pas mais qu'ils ne l'ont pas exercé dans le passé, ce qui constitue un arrière-pensée considérable, il n'est que juste, naturel et réparateur que la nomination desdits censeurs leur soit dévolue.

La population aurait mauvaise grâce de se plaindre. Chacun prédit l'avènement du communisme, qui (vive Moscou) s'apprêterait en partie sur Israël. Ce ne serait donc qu'une anticipation de quelques années ou de quelques décades, les grappes de raisins fabuleux des émissaires de Moïse apportées de la Terre promise au peuple élu, ou un peu de manne dans le désert.

NESSUS

Arrestation du chef des doukhobors

Yorkton, Saskatchewan, 1er (S. P. C.). — La gendarmerie royale canadienne a arrêté le chef des doukhobors, Peter Verigin, sous l'accusation d'avoir illégalement tenté de persuader Wasly F. Konkin de déposer dans une cause civile. Il a été libéré sous un cautionnement de \$4,000.

Bloc-notes

En sera-t-il?

M. Meighen sera-t-il bientôt membre du Sénat? Le Journal d'Ottawa l'a dit et publié la semaine dernière. La nomination paraissait devoir se faire samedi. Le conseil des ministres s'est réuni, il a décidé maintes questions relatives à la session fédérale qui va commencer d'ici quelques jours, mais M. Meighen n'est pas encore sénateur. Il sera-t-il même? Tout un groupe conservateur veut sa nomination. Il est agressif, avocat retors, il a du prestige, il ferait un excellent leader conservateur au Sénat, dit ce groupe. Sa présence n'y serait pas inutile dès cette session-ci, ajoute le même groupe, puisque le Sénat va devoir connaître et décider le cas de trois sénateurs dont on a mentionné les noms par rapport à l'affaire de la Beauharnois. Il y a ceci, néanmoins, que la majorité conservatrice du Sénat choisit elle-même son leader et qu'elle est jalouse de cette prérogative. Et puis M. Bennett ne chérit pas outre mesure M. Meighen, il ne tient pas tant que cela à mettre en vedette son ancien chef, qui fut aussi son rival, qui est plus jeune que lui et dont le parti pourrait faire demain son nouveau chef, à supposer que M. Bennett manque à la tâche, vu l'effort extraordinaire et le travail acharné qu'il a faits depuis 1930. Il y a aussi les amis de M. Ferguson, passé à Londres, mais qui ne manque pas encore de partisans ici, surtout dans certains milieux. Or M. Ferguson, qui n'est pas sans avoir contribué à déboulonner jadis M. Meighen et à l'avoir fait remplacer par M. Bennett, au congrès de Winnipeg, n'a pas à l'endroit de l'ancien premier ministre des sentiments de tendresse bien vifs. Il se peut fort bien que M. Meighen et ses amis franchissent tous ces obstacles. Mais ils n'y ont pas encore réussi jusque-là.

Avec Changhaï

Tandis qu'on se demande ce qui va sortir des événements inquiétants survenus en Chine par le quartenaire de nations sous le pourcentage de heures, pour participer à la conférence mondiale du désarmement, l'Asie s'arme et se bat; l'Europe s'arme et se demande si elle ne se battra pas; l'Amérique s'arme et cherche à savoir s'il n'y aura pas de grande guerre, il y a le feu là-bas; les étincelles se répandront-elles, feront-elles sauter les magasins d'explosifs entassés de-ci de-là dans le monde, plus ou moins bien gardés et dont la déflagration amènerait une pire catastrophe que celle de 1914? Ceux qui pensent à la guerre et se font la conférence mondiale du désarmement, de munitions, d'armes, de canons, de plaques de blindage, les Zaharoff et leurs comparses ou associés. Sauterions-nous avec Changhaï, ou nous pacifierions-nous à Genève?

Pas de monopole

Le Star de Toronto résume ainsi son opposition à un monopole des chemins de fer canadiens sous initiative privée: "Avec deux réseaux ferroviaires, il y a à équilibrer. L'un doit être aussi diligent, aussi soigneux que l'autre de l'intérêt du public et des expéditeurs. Si une maison n'obtient pas de bon service de l'un d'eux, elle peut aller à l'autre. Mais un monopole sous initiative privée dominerait la situation et se comporterait à sa guise. Il dicterait à ses clients ce qu'il voudrait qu'ils fissent et, maître de la situation, se moquerait d'eux. L'on a parlé d'une commission de surveillance, sous le régime d'un monopole d'initiative privée, ce lui-ci, maître au fond du gouvernement, se comporterait cavalièrement à l'égard des commissaires. Un pays intelligent ne devrait pas aller confier à un groupe de capitalistes puissants, aux intérêts ramifiés à l'extrême, des pouvoirs aussi étendus que ceux d'un monopole absolu de tout le régime ferroviaire canadien."

G. P.

La M. I. B.

Le roi Salomon avait bien raison

Trente siècles après lui, on est encore obligé de reconnaître qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil — Un mode de souscription qui sans être nouveau est excellent — Les offres périodiques et anticipées — Un dollar enlevé mensuellement au cinéma

Nil novi sub sole, rien de nouveau sous le soleil; le roi Salomon pouvait écrire cela à l'époque pourtant assez lointaine où il composait l'Ecclésiaste. Depuis trente siècles, l'humanité a eu le temps de faire maintes constatations qui démontrent l'exactitude de cette proposition. Ces constatations ont pu être de

Décision imposée par les conditions financières de l'Université

A moins qu'il n'arrive d'autres ressources d'ici là, le budget de l'enseignement à l'Université sera épuisé vers la fin de mars — Ce qui se serait passé samedi avant-midi — Refus ou indifférence des autorités civiles

DEMISSION PROBABLE DE CERTAINS MEMBRES DE L'EXECUTIF UNIVERSITAIRE

Il y aurait eu dans l'avant-midi de samedi dernier, à Montréal, une fort importante réunion du comité exécutif de l'Université de Montréal. A cette réunion, les membres présents du comité, à ce que nous savons, auraient constaté l'inertie totale des autorités civiles à collaborer à la solution de la crise financière de l'Université et l'indifférence quasi générale à ce sujet. En effet, jusqu'ici, dit-on, des représentants de l'autorité civile, pressés de venir en aide à l'Université de Montréal, ont nettement fait entendre que rien ne se ferait dans les circonstances. Des députés de la région de Montréal, priés de rencontrer certains membres de l'Université, ont ignoré l'invitation et se sont abstenus.

Selon des informations très sérieuses que le "Devoir" a vérifiées dans la mesure du possible, l'Université de Montréal, si personne en autorité ne lui vient en aide d'ici la mi-mars, sera contrainte non seulement de suspendre tous ses travaux à la Montagne, d'ici quelque temps et pour

une période indéfinie, mais aussi de cesser tout son enseignement — cours, laboratoires, activités de tout genre — dès la fin de mars prochain, vers la période des vacances de Pâques.

Elle congédierait alors, par suite de son incapacité à continuer de fonctionner, plusieurs centaines d'élèves inscrits et qui fréquentent différentes facultés, écoles et cours, et mettrait du même coup les professeurs de toutes ses facultés et écoles en vacances forcées et prolongées.

Le budget de l'Université de Montréal serait alors en effet épuisé tout à fait. Il ne lui resterait même pas d'argent disponible pour continuer de verser à ses professeurs leurs honoraires ordinaires de cours et d'enseignement.

A ce que le "Devoir" apprend ce matin, certains membres du comité exécutif de l'Université de Montréal vont probablement démissionner d'ici peu de temps. Cela ne serait pas sans marquer la situation très grave dans laquelle se trouve présentement l'Université.

tous ordres et de tous genres. Le secrétaire de la Maison Ignace-Bourget vient d'être mis à même, pour sa part, de le constater une fois de plus.

Un lecteur lui écrivait ces jours derniers: "Ci-inclus deux chèques au montant de \$2,00 chacun que vous voudrez bien encaisser aux dates fixées. Vous pourrez en disposer au bénéfice de vos pensionnaires et de la façon qu'il vous conviendra".

L'un des chèques est daté du premier février et l'autre du 15 du même mois. Ce bénéficiaire veut que son offrande soit bimensuelle mais, pour supprimer tout inconvénient sinon pour prévenir un oubli possible, il nous adresse en même temps son offrande du 15 février et celle du premier de ce mois. Les souscriptions au fonds de secours de la Maison Ignace-Bourget ont déjà pris les formes les plus diverses. Il y a la souscription unique, la souscription multiple ou à répétition, faite chaque semaine ou chaque mois, la souscription par trente-sous, celle qui s'inspire de cette constatation statistique qu'il en coûte environ vingt-cinq cents par jour pour hospitaliser un sans-asile invalide au refuge diurne de la rue de Montigny.

Les deux chèques que nous venons de mentionner se rattachent à une catégorie particulière de souscription à répétition, celle des souscriptions anticipées.

Ce mode de souscription est fort intéressant mais il faut bien reconnaître qu'il n'est pas nouveau. Nil novi sub sole, comme dirait Salomon. D'autres oeuvres ont dû en profiter. La Maison Ignace-Bourget elle-même, dès l'année dernière, a reçu des offrandes faites de cette façon-là. Dans un cas en particulier, le donateur avait adressé à la Maison Ignace-Bourget trois chèques à l'avance, payables en janvier, en février et en mars.

Mais l'excellence de ce mode de souscription ne s'en trouve pas amoindrie pour cette raison qu'il n'est pas nouveau: il n'y a rien de nouveau sous le soleil. L'expérience au contraire démontre jusqu'à l'évidence son excellence même.

Le meilleur moyen pour ne pas oublier la résolution que l'on prend de faire périodiquement une offrande à la M. I. B., c'est d'adresser tout de suite au trésorier de cette oeuvre autant de chèques que l'on veut faire d'offrandes. Il suffit de dater les chèques en conséquence et le trésorier de la M. I. B. les encaisse aux dates prévues. Cela ne comporte aucun inconvénient pour ce dernier et le donateur n'a plus à y penser... si ce n'est, les circonstances aidant, pour augmenter le montant de son offrande.

Le cinéma y perd

Un lecteur d'en dehors de la ville nous écrit la lettre suivante que nous reproduisons sans commentaire:

"J'ai l'habitude d'aller à Montréal une fois par mois. Chaque fois il m'en coûte au moins un dollar pour assister à des représentations de cinéma. Une part de cet argent, par le canal de l'Assistance publique, va à la charité ou plutôt à la philanthropie. Je comprends qu'à l'avenir la Législature provinciale étant à la veille d'intervenir par une nouvelle loi, cette part se trouverait augmentée... si je continuais d'aller au cinéma. Je préfère toutefois faire mes charités moi-même plutôt que de passer par l'intermédiaire de l'Etat et j'ai décidé de verser à la Maison Ignace-Bourget le dollar que j'aurais dépensé pour le cinéma lors de ma prochaine visite à Montréal. Il en sera de même à l'avenir. Les pauvres n'y

prénderont assurément pas. Au lieu de 10 ou de 20 pour cent de mon dollar, ils auront mon dollar tout entier. En temps de crise est-ce que chacun ne doit pas se priver de quelque chose?"

Un nouvel avocat

M. Louis Buhier, P.S.S., curé de Notre-Dame et président de la Maison Ignace-Bourget, reçoit des souscriptions et des lettres. On nous permettra bien de citer celle-ci qui est signée par un "Nouvel avocat":

"Permettez à un enfant de Saint-Sulpice de recourir une fois de plus à cette paternelle sollicitude qu'il a si bien appris à connaître pendant les six années qu'il a passées au Petit Séminaire.

"La Providence m'ayant largement comblé en m'accordant un plein succès aux derniers examens d'admission à la pratique du droit, j'ai cru suivre les conseils des fils de M. Olier en faisant au malheureux une part de mon bonheur. "Auriez-vous l'obligeance de faire parvenir ces quelques économies de ma vie d'étudiant aux refuges que vous savez le plus dans le besoin?"

M. l'abbé a transmis le chèque au trésorier et la lettre au secrétaire de la Maison Ignace-Bourget. Comme la précédente, cette lettre mérite d'être citée sans qu'il soit nécessaire de la commenter.

Les employés d'une pharmacie

Fidèles à leur engagement, ceux-ci continuent, hebdomadairement, de faire tenir un bon postal au montant de \$1.75 au secrétaire de la Maison Ignace-Bourget. Un dollar et trois quarts, rappellez-le, représente le coût d'hospitalisation d'un réfugié pendant toute une semaine au refuge diurne de la rue de Montigny.

Un ouvrier de la rue Molson

C'est un autre geste à signaler.

Sous le même pli, nous recevons un billet de \$5.00 avec cette laconique indication: Un ouvrier de la rue Molson.

Cela non plus n'appelle pas de commentaires.

Emile BENOIST

P. S. — Hier matin, le refuge de jour de la Maison Ignace-Bourget a reçu la visite de la chorale de St-Viateur d'Outremont. Les chœurs ont offert du tabac, des victuailles et des liqueurs douces aux réfugiés. — E. B.

La milice fasciste italienne

Rome, 1er (S.P.A.). — Les légions des Chemises noires ont rempli les villes et les villages de leur musique martiale aujourd'hui, pour célébrer le neuvième anniversaire de l'organisation de la milice fasciste telle qu'elle existe présentement. Des orateurs ont signalé l'importance du rôle de cette milice.

"La milice fasciste, distincte de l'armée régulière, compte environ 370,000 hommes.

Manoeuvres de la flotte américaine

San-Pedro, Californie, 1er — Le gros de la flotte des Etats-Unis sur le Pacifique commence aujourd'hui des manoeuvres qui porteront sur les deux thèmes suivants: la "répense" des îles Hawaï, puis la défense de la côte du Pacifique contre une invasion. Ces manoeuvres sont à la fois navales et militaires, puis des troupes de débarquement y prendront part. Le nombre des navires qui y sont affectés, y compris les transports, s'élève à 65, ce qui fait effectifs, à 27,000 hommes et officiers. Les vaisseaux sont armés comme pour une véritable guerre.

Il faut se hâter de donner ses commandes!

Nous publierons en brochure, d'ici quelques jours, l'encyclopédie "Lux Veritatis" — Avantages spéciaux aux acheteurs par grandes quantités

Nous venons d'achever la publication de l'Encyclopédie Lux Veritatis. Nous en préparons la publication en brochure. Elle paraîtra dans la collection bien connue du Document, sous une couverture en papier fort, dans un format commode, qui permet de la glisser facilement dans la poche.

Le tirage dépendra naturellement des perspectives de vente, et nous prions ceux qui veulent répandre la nouvelle Encyclopédie de bien vouloir nous adresser le plus tôt possible leurs commandes.

Cette Encyclopédie se vendra 10 sous l'exemplaire et \$1.00 la douzaine, franco. Au cent, \$7.00, par quantités de 500, \$30, au mille, \$50, port en plus. (Pour toutes les commandes de 1,000 qui nous arriveront assez tôt, nous inscrirons gratuitement sur la couverture une inscription de ce genre: Hommage de...)

Nous ferons bénéficier des réductions globales ceux qui veulent acheter avec celle-ci les trois Encyclopédies sur le Mariage, Quadragesime Anno et sur l'Action catholique et le Fascisme. On peut ainsi faire une commande de cinq cents ou de mille, la composer de tant d'exemplaires de chacune des Encyclopédies (à son choix) et bénéficier de la réduction sur le chiffre total.

Adressez toutes les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. Harbour 1241).

La réunion des polytechniciens

Les anciens de Polytechnique se sont réunis samedi — M. A. S. Beaulne élu président de l'Association — M. Ernest Loignon proclamé docteur honoraire — Les allocutions

L'Association des anciens élèves de l'École polytechnique de Montréal a tenu samedi son congrès annuel comprenant l'assemblée avec discours de M. Adhémar Mailhiot, président sortant de charge du conseil de l'Association; l'élection de M. S.-A. Beaulne, président de la Commission technique de Montréal, comme président du conseil, et d'autres officiers; la cérémonie de la proclamation de M. Ernest Loignon, docteur en sciences appliquées de l'Université de Montréal ad honorem, au Cercle Universitaire, et du dîner de clôture du congrès à ce même cercle suivi des discours de M. Beaulne, Mgr A.-J.-V. Piette, directeur de l'Université de Montréal, M. Arthur Sauvé, ministre des postes, M. S. F. Rutherford, M. Tancrede Fortin, président de l'École polytechnique, M. Ernest Loignon, docteur honoraire, et M. Léonide Thauvette, de la 56ème promotion de l'École.

Ce congrès a donné lieu aux réjouissances communes aux réunions d'amicales ou d'associations d'anciens d'une même Alma Mater. Les figures étaient radieuses, les poignées de mains généreuses, les termes de la camaraderie de jadis étaient à l'honneur, les conversations établies bruyantes et les discours publics abondants. Suit le résumé des délibérations de l'assemblée du conseil et celui de tous les discours.

L'assemblée a eu lieu à l'Alma Mater même, l'École polytechnique de la rue Saint-Denis. Une centaine de membres étaient présents. M. Armand Giré, secrétaire-trésorier, a présenté le rapport financier de l'année qui comprend un surplus de \$108,000 et a lu le procès-verbal de la dernière réunion.

Les élections ont lieu et les officiers suivants pour l'année 1932 sont proclamés: MM. S.-A. Beaulne, président; T.-B. Normandin, vice-président; Armand Giré, secrétaire-trésorier; Henri Labrecque, Raymond Matte, Guillaume Gingras, Guy Carmel et J.-M. Porquages, directeurs; Alexandre Larivière, représentant de la section de Québec.

M. MAILHIOT

M. Adhémar Mailhiot, président sortant de charge, a prononcé un discours complet. L'honneur d'avoir été président de l'Association des anciens élèves de l'École polytechnique restera pour lui l'un des plus beaux souvenirs de sa carrière. Il parle ensuite des bienfaits de l'Association, des œuvres qu'elle a accomplies et rappelle le souvenir des chers disparus de l'année: MM. François-Charles Laberge, membre de la Commission des services publics de la province; M. Joseph-Hervé Meunier, de la promotion de 1908. Il énumère ensuite les postes importants que les ingénieurs sortis de l'École polytechnique occupent dans les sociétés d'ingénieurs au Canada, et il cite: M. Albert Décaray, président de la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec depuis sa fondation en 1920; M. Olivier Lefebvre, ingénieur en chef de la Commission des eaux-courantes, qui est membre de la Commission internationale du Saint-Laurent; M. Arthur Duperron, ingénieur en chef de la Commission des tramways de Montréal, qui est président de la section locale de l'Institut des ingénieurs du Canada; M. Hector Climon, de la promotion

Nécrologie

CHARLETTE — A Verdun, le 29, à 87 ans, Samuel Charlette, époux de feu Aglaé Mailhiot.
DESROCHES — A Joliette, le 29, à 72 ans, l'abbé Ephraïm Desroches, frère de M. Joseph Desroches, époux de M. Philon.
FARINGTON — A Montréal, le 29, à 53 ans, Zéphirin Farington, avocat.
BOUTHOITE — A Montréal, le 29, à 53 ans, Emma Bouthoite, épouse de J. A. G. Harrington.
BOISVERT — A Montréal, le 29, à 71 ans, Philias Boisvert, époux de Léda Mailhiot.
BROSSEAU — A Montréal, le 29, à 82 ans, Marie Brosseau, épouse de feu Hippolyte Brosseau.
CHOQUET — A Montréal, le 29, à 81 ans, M. Charles-Philias Choquet, veuf de M. Alphonse Meunier.
GAGNON — A Lachine, le 29, J.-A. Gagnon, caissier à la gare Windsor, époux de Mme Alice Chabot.
GERMAIN — A Montréal, le 29, à 78 ans, Hermeline Desjardins, épouse en premières noces d'Armand Valiquette et en secondes noces de Pierre Germain.
LABOURIEUX — A Montréal, le 29, à 80 ans, Mme veuve Joseph-Lamoureux, née Virginie Morin.
LEBLANC — A Dorval, le 29, à 78 ans, Napoléon Leblanc, époux de Henriette Labrecque.
LEROUX — A Lachine, le 29, à 57 ans, François-Albert Leroux, époux de Sarah Leblanc.
MACHABEE — A Montréal, le 29, à 63 ans, Elida Saint-Vincent, épouse de feu Jules Machabée.
SANTOIRE — A Outremont, le 29, à 75 ans, Mme Sergius Santoire, née Hermine Lewis.
VIGNEAULT — A Joliette, le 29, à 77 ans, Marie Gaudette, épouse d'Odilon Vigneault.

Le doctorat à M. Ernest Loignon

A 7 heures du soir, avant le dîner, se déroula au Cercle Universitaire, dans l'un des salons, la cérémonie de la proclamation par Mgr Piette, de M. Ernest Loignon, docteur en sciences appliquées de l'Université de Montréal ad honorem. M. Damien Jasmin, assistant-secrétaire général de l'Université a fait lecture d'un extrait du procès-verbal de la 914ème réunion de la Commission des études, titre du procès-verbal d'une assemblée de la corporation de l'École polytechnique, priant Mgr Piette de conférer le doctorat honorifique à M. Loignon.

Mgr PIETTE

Je me rends avec grand plaisir, dit Mgr Piette, à la demande instante et si fortement motivée de l'Association des anciens élèves de la Corporation de l'École polytechnique, sanctionnée avec enthousiasme par notre Commission des études, et en vertu des pouvoirs qui me sont octroyés, en ma qualité de recteur de l'Université de Montréal, je vous fais et proclame Docteur en sciences appliquées honoris causa et vous confère tous les honneurs, droits et privilèges attachés à ce grade. L'œuvre de votre vie mérite d'être considérée comme une gloire nationale.

de 1916, qui est président de la section de Québec de l'Engineering Institute of Canada; M. Alphonse-O. Dufresne, directeur du service des mines de la province de Québec, qui est vice-président du Canadian Institute of Mining and Metallurgy; M. Arthur Surveyer, nommé récemment à la tête de la Commission technique du canal de Chignectou; M. Augustin Frigon qui contribue à l'avancement scientifique en notre province par ses charges de directeur de l'enseignement technique et de directeur de l'École polytechnique de Montréal. M. Mailhiot regrette l'absence de M. Aurélien Bover, principal de l'École polytechnique, retenu chez lui par la maladie, et termine en félicitant les nouveaux officiers de l'Association, spécialement M. Armand Giré qu'il regarde comme l'âme dirigeante. Il présente ensuite le nouveau président, M. Beaulne, qui arrive à la présidence, dit-il, chargé d'une renommée qui n'est plus à faire. Je me contenterai de signaler qu'il a été, pour la majorité d'entre nous, le professeur écouté et estimé. Nombreux parmi nous sont ceux qui lui doivent leur orientation et leurs succès dans la vie.

Il a formé, parmi les ingénieurs canadiens-français, toute une pléiade d'experts en construction métallique et en béton armé. Ses activités professionnelles ont attiré l'attention publique, au point qu'il a été appelé à siéger comme membre de commissions techniques très importantes. Lors de la construction du pont Jacques-Cartier, récemment terminé et considéré comme une merveille du génie civil, M. Beaulne faisait partie de la commission consultative d'ingénieurs désignés pour faire la surveillance immédiate de la confection des plans et l'acceptation des travaux. Il est actuellement président de la Commission technique de la ville de Montréal, où il sait faire briller ses hautes qualités d'administrateur et d'ingénieur. Sa réputation s'est accréditée auprès de la population anglaise du pays. Il fait grandement honneur à l'École polytechnique, et il fait aussi grand honneur à l'Association en devenant son président.

Au point de vue matériel, l'année qui vient de se terminer a été très dure pour les ingénieurs. La crise économique qui sévit depuis une couple d'années, s'est encore accentuée durant 1931, et les perspectives d'avenir ne sont pas brillantes. Comme les ingénieurs sont à la tête du développement des ressources naturelles du pays, il est inévitable que, lorsque ce développement fléchit, ce soient eux qui en souffrent les premiers. Heureusement que les services du gouvernement et des municipalités ont fonctionné normalement, grâce aux octrois pour travaux de chômage. Ce sont apparemment les plus jeunes qui ont eu à souffrir. Malgré tous les efforts déployés par M. Brunet, le directeur-secrétaire de notre bureau de placement, il y a bien encore une bonne douzaine d'anciens élèves qui sont sans travail. Je fais appel à toutes les bonnes volontés et à votre esprit de solidarité pour venir en aide à nos jeunes camarades qui cherchent un emploi.

M. Mailhiot félicite ensuite le gouvernement d'avoir choisi le successeur de M. Laberge parmi les anciens de Polytechnique et d'avoir nommé M. Alexandre Larivière à la Commission des services publics.

Résolutions

Parmi les résolutions adoptées par le conseil, l'une a trait à l'augmentation du nombre des directeurs de l'Association, et l'autre à la représentation des cinq dernières promotions de l'École par deux membres au moins au conseil. En prenant le faucon présidentiel, M. Beaulne a remercié les membres de l'honneur qu'on lui fait et il les a assurés de son entier dévouement. Il fait un appel à tous les anciens de se joindre à l'Association.

M. LOIGNON

M. Loignon se dit plus que touché de l'honneur qu'on lui fait. Ce qu'il a pu faire, il le doit à d'autres, dit-il. D'abord à ses parents qui lui ont permis de s'instruire, à l'École polytechnique qui l'a formé, à ses professeurs qu'il énumère, à ses premiers patrons. Je ferai une mention spéciale, dit-il, de la compagnie Dufresne Construction, de MM. Marius et Oscar Dufresne, qui m'ont donné toute latitude pour l'exercice de ma profession. Il remercie Mgr Piette et les membres de la Commission des études de l'Université de lui procurer cet honneur et cette joie de compter parmi les docteurs en sciences appliquées ad honorem de l'Université.

La salle des fêtes du Cercle Universitaire était remplie à débordement. Il a fallu dresser des tables supplémentaires pour accueillir tout le monde. Le plus bel entrain a régné tout le cours du dîner. La table d'honneur était imposante. On y remarquait: M. Beaulne, président; Mgr Piette, M. Sauvé, M. Fortin, M. Loignon, M. Damien Jasmin, M. Rutherford, M. Lefebvre, M. James Laurin, M. Adhémar Mailhiot, M. Normandin, M. Jacques Benoit, M. Emile Vanier, M. Frigon, M. Si-froy Fortin, M. Jules Duchastel de Montrouge, le col. A.-E. Dubuc, M. Alexandre Larivière, et l'abbé Georges Deniger, aumônier général des étudiants de l'Université de Montréal.

Avant de présenter les orateurs, M. Beaulne fait quelques remarques. Il prévoit de nouveaux débouchés pour les ingénieurs. Les cadres de cette profession s'élargissent toujours. Aujourd'hui les fabricants de machines ont recours à leurs services. La crise crée de nouvelles demandes. Gouvernements et municipalités procèdent à de grands travaux. Les banques elles-mêmes devraient retenir les services d'ingénieurs pour les tenir au courant de la construction, travaux qu'elles sont appelées à soutenir de leur argent. Il prévoit la même évolution dans l'industrie générale que dans la construction et avertit les jeunes d'être au guet. L'industrie américaine est entre les mains des ingénieurs. La même chose se produira ici. Il voit la nécessité aussi d'organiser de nouveaux cours à l'École polytechnique.

Mgr Piette a demandé aux Anciens de Polytechnique d'être des apôtres de la prospérité universitaire. Les affaires vont mal dans le monde. L'Université souffre elle aussi. Si elle souffre, tous les anciens élèves et diplômés doivent souffrir avec elle. Quand la tête souffre, les membres doivent aussi souffrir. Je ne doute pas que les anciens de Polytechnique souffrent avec l'Université car ils lui ont déjà témoigné leur sympathie. Je me permets maintenant de leur demander de se faire les apôtres de la prospérité universitaire. Ils vont en moi un recteur content et heureux. Il a tout un mot au sujet de M. Loignon qui incarne l'esprit de travail et qui aujourd'hui est à l'honneur.

M. Beaulne présente ensuite M. Arthur Sauvé, qui est son ancien camarade d'école. M. Sauvé parle devant les ingénieurs de structure avant de structure économique. Il espère applaudir bientôt au retour de la prospérité.

LETRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Des renforts à Changhai

La Grande-Bretagne, les États-Unis et la France expédient de nouvelles forces militaires pour protéger la vie et les biens des étrangers

Londres, 1er (S.P.A.) — Le gouvernement a décidé, il y a plusieurs heures, d'envoyer de nouveaux renforts à Changhai. Un bataillon d'infanterie et une batterie ont été envoyés à la demande du général George Fleming, commandant britannique dans l'établissement international.

Les Britanniques avaient déjà à Changhai un bataillon des Scots Fusiliers, un bataillon des Lincoln et un bataillon des Wiltshires. Leurs forces navales consistaient en un croiseur, le Cornwall, en une corvette et deux canonnières. Les croiseurs Kent et Suffolk les renforceront.

Un communiqué du secrétariat des affaires étrangères relatif à l'envoi de ces renforts a été publié au cours d'une conférence, au no 10, Downing Street, du premier ministre, M. MacDonald, du chancelier de l'Échiquier, M. Neville Chamberlain, du secrétaire des affaires étrangères, sir John Simon, du premier lord de l'Amirauté, sir Bolton Eyres-Mansell, du chef d'état-major impérial, sir George Milne, et du sous-secrétaire perpétuel des affaires étrangères, sir Robert Vansittart.

M. Ray Atherton, chargé d'affaires des États-Unis, a conféré avec M. MacDonald à diverses reprises, il y a plusieurs heures. Malade, sir John a quitté son lit pour participer à la principale de ces conférences.

Le communiqué du secrétaire des affaires étrangères a aussi annoncé que le gouvernement invitait les Japonais et les Chinois à accepter l'établissement entre leurs troupes à Changhai d'une zone occupée par des troupes neutres.

Pour protéger la concession française

Paris, 1er (S.P.A.) — Le ministère de la guerre a annoncé, il y a quelques heures, qu'un croiseur cuirassé mouillé à Saïgon a reçu l'ordre de se rendre à Changhai, pour protéger la concession française, et que d'autres unités présentes dans les eaux orientales se préparent à aller à Changhai.

Ordre de M. Hoover

Washington, 1er (S. P. A.) — Le président Hoover a ordonné, il y a plusieurs heures, de renforcer les forces militaires et navales des États-Unis à Changhai, afin de protéger la vie et les biens des étrangers. Cette mesure a été prise de concert avec la Grande-Bretagne.

Des renforts à Changhai

La Grande-Bretagne, les États-Unis et la France expédient de nouvelles forces militaires pour protéger la vie et les biens des étrangers

Londres, 1er (S.P.A.) — Le gouvernement a décidé, il y a plusieurs heures, d'envoyer de nouveaux renforts à Changhai. Un bataillon d'infanterie et une batterie ont été envoyés à la demande du général George Fleming, commandant britannique dans l'établissement international.

Les Britanniques avaient déjà à Changhai un bataillon des Scots Fusiliers, un bataillon des Lincoln et un bataillon des Wiltshires. Leurs forces navales consistaient en un croiseur, le Cornwall, en une corvette et deux canonnières. Les croiseurs Kent et Suffolk les renforceront.

Un communiqué du secrétariat des affaires étrangères relatif à l'envoi de ces renforts a été publié au cours d'une conférence, au no 10, Downing Street, du premier ministre, M. MacDonald, du chancelier de l'Échiquier, M. Neville Chamberlain, du secrétaire des affaires étrangères, sir John Simon, du premier lord de l'Amirauté, sir Bolton Eyres-Mansell, du chef d'état-major impérial, sir George Milne, et du sous-secrétaire perpétuel des affaires étrangères, sir Robert Vansittart.

M. Ray Atherton, chargé d'affaires des États-Unis, a conféré avec M. MacDonald à diverses reprises, il y a plusieurs heures. Malade, sir John a quitté son lit pour participer à la principale de ces conférences.

Le communiqué du secrétaire des affaires étrangères a aussi annoncé que le gouvernement invitait les Japonais et les Chinois à accepter l'établissement entre leurs troupes à Changhai d'une zone occupée par des troupes neutres.

Pour protéger la concession française

Paris, 1er (S.P.A.) — Le ministère de la guerre a annoncé, il y a quelques heures, qu'un croiseur cuirassé mouillé à Saïgon a reçu l'ordre de se rendre à Changhai, pour protéger la concession française, et que d'autres unités présentes dans les eaux orientales se préparent à aller à Changhai.

Ordre de M. Hoover

Washington, 1er (S. P. A.) — Le président Hoover a ordonné, il y a plusieurs heures, de renforcer les forces militaires et navales des États-Unis à Changhai, afin de protéger la vie et les biens des étrangers. Cette mesure a été prise de concert avec la Grande-Bretagne.

Des renforts à Changhai

La Grande-Bretagne, les États-Unis et la France expédient de nouvelles forces militaires pour protéger la vie et les biens des étrangers

Londres, 1er (S.P.A.) — Le gouvernement a décidé, il y a plusieurs heures, d'envoyer de nouveaux renforts à Changhai. Un bataillon d'infanterie et une batterie ont été envoyés à la demande du général George Fleming, commandant britannique dans l'établissement international.

Les Britanniques avaient déjà à Changhai un bataillon des Scots Fusiliers, un bataillon des Lincoln et un bataillon des Wiltshires. Leurs forces navales consistaient en un croiseur, le Cornwall, en une corvette et deux canonnières. Les croiseurs Kent et Suffolk les renforceront.

Un communiqué du secrétariat des affaires étrangères relatif à l'envoi de ces renforts a été publié au cours d'une conférence, au no 10, Downing Street, du premier ministre, M. MacDonald, du chancelier de l'Échiquier, M. Neville Chamberlain, du secrétaire des affaires étrangères, sir John Simon, du premier lord de l'Amirauté, sir Bolton Eyres-Mansell, du chef d'état-major impérial, sir George Milne, et du sous-secrétaire perpétuel des affaires étrangères, sir Robert Vansittart.

M. Ray Atherton, chargé d'affaires des États-Unis, a conféré avec M. MacDonald à diverses reprises, il y a plusieurs heures. Malade, sir John a quitté son lit pour participer à la principale de ces conférences.

Le communiqué du secrétaire des affaires étrangères a aussi annoncé que le gouvernement invitait les Japonais et les Chinois à accepter l'établissement entre leurs troupes à Changhai d'une zone occupée par des troupes neutres.

Pour protéger la concession française

Paris, 1er (S.P.A.) — Le ministère de la guerre a annoncé, il y a quelques heures, qu'un croiseur cuirassé mouillé à Saïgon a reçu l'ordre de se rendre à Changhai, pour protéger la concession française, et que d'autres unités présentes dans les eaux orientales se préparent à aller à Changhai.

Ordre de M. Hoover

Washington, 1er (S. P. A.) — Le président Hoover a ordonné, il y a plusieurs heures, de renforcer les forces militaires et navales des États-Unis à Changhai, afin de protéger la vie et les biens des étrangers. Cette mesure a été prise de concert avec la Grande-Bretagne.

Conchita SUPERVIA

Une encyclopédie sur le Christ: son histoire, sa doctrine, Jésus et la vie de l'Humanité, Jésus dans l'Art et la Littérature

LE CHRIST

Les spécialistes les plus qualifiés: religieux de divers ordres, prêtres et laïques ont travaillé à la réalisation de cette oeuvre magistrale

PLAN DE L'OUVRAGE
INTRODUCTION. — L'empire romain. — Le monde juif. — Le Messie annoncé dans l'Ancien Testament.
1ère PARTIE. — L'Histoire de Jésus. — Les sources secondaires. — Les Évangiles. — La critique évangélique. — L'enfant et la vie cachée. — Le ministère public. — La Passion et la Résurrection. — L'enseignement de Jésus.
2e PARTIE. — Qui est Jésus? — La foi de la première génération. — Du IIe au IVe siècle. — Les controverses christologiques. — La théologie de l'Incarnation. — La psychologie du Christ. — La Rédemption.
3e PARTIE. — Jésus dans la vie religieuse et morale de l'Humanité. — Le Christ dans l'Église. — Le Christ dans la prière chrétienne. — L'Éucharistie. — Le culte du Saint-Sacrement. — Le culte du Sacré-Coeur. — Le Christ-Roi. — L'imitation de Jésus-Christ. — Jésus hors de l'Église.
4e PARTIE. — Jésus dans l'Art et dans la Littérature. — La peinture et la sculpture. — Le Crucifix. — La musique. — Jésus dans la littérature. — Les Vies de Jésus. — "Christus vivit".
Un vol. cartonné (format 5 1/4 x 8) 1,200 pp., 500 gravures..... 4.00

PRECEDEMENT PARUS DANS LA MEME COLLECTION:
"LES MANUELS DU CATHOLIQUE D'ACTION"
Ecclesia, 20e mille, 1 vol. cart..... 3.00
Liturgia, "Encyclopédie Liturgique", 12e mille, 1 vol. cart..... 3.00
Comment l'élevé mon enfant, par Mme Gay, Louis Cousin, Dr Besson, 23e mille, 1 vol. cart..... 2.00

Service de Librairie du DEVOIR

430 Notre-Dame Est
Montreal
de forts détachements de marins de leur nationalité. Les Japonais ont exécuté diverses manoeuvres militaires au cours de la journée. Ils ont notamment fait évoluer dix-sept avions au-dessus de l'établissement international. Les autorités japonaises affirment que des francs-tireurs chinois ont forcé les troupes japonaises à faire feu. Des civils japonais armés de sabres, de pistolets, de gourdin, ont participé aux patrouilles japonaises.

Funérailles de Mme Lamoureux

Les funérailles de Mme veuve Joseph Lamoureux, née Morin (Virginie), ont eu lieu ce matin, à 9h., à l'église Saint-Pierre, rue Visitation. Le R. P. Arthur Bernèche, O. M. I., a fait la levée du corps. Le R. P. F. Perdureau, O. M. I., curé de la paroisse, a chanté le service funéraire assisté, comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. Germain Danneau, O. M. I., et S. Chénover, O. M. I. Pendant le service, les RR. PP. Alexis Jubinville, Ephrem Saindon, L. Côté et Jacques Laferté, O. M. I., ont célébré des messes aux autels latéraux. M. le chanoine Mousseau, de la cathédrale, assistait dans le chœur. Conduisaient le deuil: le fils de la défunte, Edgar Lamoureux; ses gendres: Alex. Fraser et Mendoza Langlois; ses petits-fils, le Dr Oscar Mercier, Maurice Lamoureux et Roland Lamoureux; ses neveux, André et Villeneuve Morin, Paul Savoie, Arthur Martineau, Raymond Tanghe, Arthur Martineau, Fernand Dionne, ses cousins Maurice Forget, Henri Sabourin, L.-Edouard Morin et Erroll Savoie. Suivaient dans le cortège: MM. J. A. Trudeau, Paul Trudeau, Ernest Tréneau, c.r., Paul Leduc, Raoul Grothé, Emile Grothé, Théophile Viau, Albert Prévost, Henry Sheppard, Odilon Landry, Armand Langlois, C. O. Monast, A. E. Bergevin, Edouard Morin, Emile Morin, Dr J. A. Thiboutot, Thomas Journault, A. Deslauriers, Thomas Duluth, le notaire Jos. Turenne, A. Dannaïs, A. Charland, H. Charland, M. Séguin, J. W. Léger, Jean Caron, le Dr Guy Hamel, A. Lepage, le Dr J. E. Bastien, H. Sauvé, Georges Lavallée, Omer Breault, Antonio Jeannotte, L. Lacouture, Fred Béique, Paul Vaillancourt, le Dr Adolphe Migneault, E. Yézina, Alex. Dubois, E. Jacques, J. Gagnon, Georges Cloutier, R. Sicotte, R. Leblanc, J. C. Mousseau, Emile Pigeon, J. E. Kennedy, J. A. Boivin, C. P. Marchessault, G. Couvrette, G. N. Monty, le Dr T. Breault, L. N. Gill, Eugène Simard, avocat, Alphonse Rolland, Antonio Savattonio, P. Bruneau et un grand nombre d'autres. Les dames du Tiers-Ordre de St-François assistaient au service.

Le "DEVOIR" compte sur vous...

Vous avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

Nous sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

Nous mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique—Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame Est - Tél.: HARBOR 1241

Geo. Vandelac Limitée
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL.
G. Vandelac, directeur.
ALEX. GOUR

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
Plateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, président.
L.-Eugène Courtois, gérant général

Docteurs, Consultez !!!
ETABLISSEMENTS GAIFFE,
GALLOIS & PILON
34 Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes actiniques pour salles
d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Envisagez catalogues sur demande
Service d'un spécialiste en électrothérapie,
radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3438, St-Denis HA. 2357
MONTREAL

Avez-vous besoin de bons livres?
Adressez-vous au Service de
librairie du "Devoir", 430 rue
Notre-Dame est, Montréal. (Té-
léphone: HARBOR 1241*)

montrer avec des chiffres que le
retour à la terre est le remède le
plus économique au chômage et à
la crise actuelle, et je vous serai
reconnaisant d'en faire part à
vos lecteurs.
Votre dévoué,
Geo.-M. BILODEAU, pr.
missionnaire-colonisateur.

Demain: MARDI, le 2 février 1932. Purification de la Bienheureuse V. Marie. Lever du soleil, 7 h. 16. Coucher du soleil, 5 h. 01. Lever de la lune, 4 h. 40. Coucher de la lune, 5 h. 32. Nouvelle lune, le 6, à 9 h. 45 m. du matin. Premier quart, le 14, à 1 h. 16 m. du soir. Pleine lune, le 21, à 9 h. 07 m. du soir. Dernier quart, le 28 à 1 h. 3 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 6.
Même date l'an dernier 0.
Minimum aujourd'hui 12 dessous.
Même date l'an dernier 11 dessous.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.50. 11 heures a.m. 30.50.
Midi: 30.50.
Chiffres fournis par le Service météorologique de Montréal.
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

Des vaisseaux japonais canonent sur Nankin

Le destroyer américain "Simpson" en avertit Washington — Aucun avertissement n'a été donné de la part des Japonais — Des balles pénètrent dans une usine américaine à Changhaï — L'Italie est prête à intervenir — Protestations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis au sujet de Changhaï — Le conseil de la S. D. N. se réunira demain pour discuter la situation sino-japonaise

(Dernière heure)
Washington, 1er (S.P.A.) — Le destroyer Simpson annonce au secrétaire de la marine des Etats-Unis qu'un croiseur japonais canonne sur Nankin. Le Simpson a dû changer d'endroit pour s'échapper de la ligne de tir.
D'autre part, le lieutenant-commandant Rutledge annonce à ce secrétaire que des vaisseaux japonais dirigent une canonnade intermittente sur l'ancienne capitale chinoise. Il ajoute qu'aucun avertissement n'a été donné.

Une usine américaine atteinte
Changhaï, 1er (S.P.A.) — Des balles ont pénétré dans l'usine de la Texaco Oil Company des Etats-Unis aujourd'hui, pendant qu'un destroyer japonais balayait les rives du Houang-pou au moyen de mitrailleuses. Personne n'a été blessé, mais les autorités de la compagnie ont protesté après du conseil des Etats-Unis, qui s'est mis en communication avec les autorités japonaises. Peu après l'affaire, le destroyer *Parrott* s'est arrêté au large de la Texaco.
L'un des chefs de la compagnie a expliqué qu'au passage du vaisseau japonais, des Chinois, sur la rive, ont fait exploser des pétards près de l'usine, de sorte que les Japonais ont pu penser qu'on faisait feu sur eux.

L'Italie est prête à intervenir
Washington, 1er février (S.P.A.) — L'Italie vient d'informer officiellement les Etats-Unis qu'elle se prête à se joindre aux autres nations de l'Occident pour une action concertée relativement à la situation à Changhaï.

A Genève
Genève, Suisse, 1er (S.P.A.) — La réponse des Etats-Unis à l'invitation qui leur a été faite de participer à une enquête neutre sur la situation à Changhaï sous les auspices de la Société des Nations a été remise ce matin au secrétaire de la Société. On croit que les Etats-Unis se sont affirmés disposés à prendre part à cette enquête, mais à certaines conditions. On n'a pas révélé quel était le contenu de la communication.
Le Conseil de la Société des Nations doit se réunir demain matin pour discuter la situation sino-japonaise.

Des marins japonais débarquent à Nankin
Changhaï, 1er (S.P.A.) — On apprend d'une source chinoise d'information que des marins japonais ont en train de débarquer à Nankin à la faveur d'une canonnade de destroyers mouillés dans le fleuve Bleu.
D'après des communications par T. S. F. qu'on recue des membres des autorités étrangères, les Japonais bombardent Nankin au moyen de deux croiseurs et d'un destroyer.

Nouvelle demande de Londres
Washington, 1er (S.P.A.) — Le gouvernement britannique a redemandé au gouvernement des Etats-Unis, aujourd'hui, si celui-ci n'estime pas qu'un renouvellement de protestations à Tokio est dans l'ordre des choses.
Décision de Tokio
Tokio, 1er (S.P.A.) — Les ministres de la guerre, de la marine et des affaires étrangères ont décidé ce soir de demander au cabinet d'envoyer toute une division d'armée à Changhaï, en remplacement des 5,000 marins qui y sont présentement.

Protestations
Tokio, 1er (S.P.A.) — L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Tokio, sir Francis Lindley, a protesté formellement auprès du gouvernement japonais contre l'utilisation de l'établissement international de Changhaï comme base d'opérations japonaises contre les Chinois. La protestation n'était pas écrite, néanmoins les autorités japonaises la considèrent comme formelle.
L'ambassadeur des Etats-Unis, M. W. Cameron Forbes, a aussi formulé une protestation semblable. Le ministre des affaires étrangères a attaché à cette protestation des Etats-Unis plus d'importance qu'aux communications antérieures de Washington — communications qu'il considérait simplement comme des représentations diplomatiques.
L'ambassadeur de France a aussi conféré avec le ministre des affaires étrangères, M. Yoshizawa.

L'armistice à Changhaï
Londres, 1er (S.P.C.) — La protestation que l'ambassadeur de Grande-Bretagne a été chargé de formuler, il y a quelques heures, est la troisième que le gouvernement britannique fait depuis le commencement des troubles à Changhaï.
D'après l'agence Reuter, l'armistice négocié hier à Changhaï est observé officiellement, en ce sens que les troupes chinoises et les troupes japonaises ont cessé de se battre, mais des francs-tireurs chinois font feu de temps à autre.

Les taux de la "Quebec Power"

Devant la Commission des services publics — L'abrogation de l'article 17
Québec, 1er. — La discussion sur les taux de la *Quebec Power* par la vente de l'électricité sera transportée par la Législature au tribunal de la Commission des services publics.

Les autorités québécoises ont manifesté peu d'enthousiasme pour cette solution, et elles attendent que tout au moins il faudrait amender la loi de la Commission.
Nous apprenons qu'un bill serait présenté à cet effet. Il vise l'article 17 qui se lit comme suit:
"17. Le lieutenant gouverneur en conseil peut, quand il le juge nécessaire, adjoindre à la Commission, des experts ou techniciens pour l'aider de leurs conseils".
Le bill abrogerait cet article.
Certains estiment que cette liberté d'imposer à la Commission n'importe quels experts n'est pas une garantie pour la cité de Québec.

Nos entrevues
M. Georges Dejardin
M. Georges Dejardin, professeur de physique à l'Université de Lyon, où il a recueilli l'importante succession de M. Georges-Louis Gouy, est arrivé à Montréal en fin de semaine pour y donner une triple série de conférences sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien.

M. L. J. Dalbis, président de l'Institut, qui est actuellement à Montréal pour quelques semaines, a présenté M. Dejardin aux journalistes ce matin aux nouveaux bureaux de l'Institut à l'École polytechnique de Montréal. M. Dejardin est l'un des professeurs choisis par M. Dalbis au cours des récents mois en France comme conférenciers de l'Institut. D'autres viendront aussi sous peu.

M. Dejardin donnera une série de douze conférences à l'École polytechnique, commençant à la fin de cette semaine. Il prononcera cinq autres conférences de recherches à la Faculté des sciences devant les membres des sociétés de chimie et de physique qui seront ouvertes au public aussi. Finalement, il parlera cinq ou six fois devant les sociétés scientifiques de l'Université McGill.

M. Dejardin a expliqué que ses conférences à l'École polytechnique seront à la fois théoriques et pratiques. Elles porteront sur les phénomènes photo-électriques et leurs applications qui sont les dernières de la science et principalement sur la transformation de l'énergie lumineuse en énergie électrique. Elles seront divisées en trois groupes: projections des films sonores; transmission des images et télévision.

A une question que nous posons, M. Dejardin répond que la radiovision ou transmission des images par sans-fil est fort difficile, à cause des proportions à garder des parties des objets à transmettre. Dans le moment les images transmises par sans-fil sont généralement déformées comme si elles étaient réfléchies dans un miroir déformant, ainsi qu'on en voit dans les foires ou les cirques. Le succès de la transmission des images par fil entre des endroits plus ou moins rapprochés est maintenant établi et l'une de ses applications pratiques est la phototélégraphie des écritures chinoises ou autres également formées de dessins.

M. Dejardin prévoit toutefois que dans un avenir rapproché la radiovision sera établie sur une base pratique. Il faut pour cela que les savants trouvent le moyen de transmettre les images en gardant les proportions exactes de l'objet.
Le savant professeur de Lyon a fait un grand éloge de M. Gouy, qu'il a remplacé en 1926. C'est une lourde tâche que l'on n'a confiée, dit-il, car M. Gouy avait été élu d'honneur sur le laboratoire de physique et de la Faculté des sciences de l'Université de Lyon, qu'il y avait dû quoi à recueillir avec crainte et tremblement une telle succession. J'ai évidemment trouvé un laboratoire merveilleusement outillé et je n'ai eu qu'à orienter mon enseignement et à poursuivre des expériences tentées par M. Gouy. Ses travaux se rapportent principalement à l'optique et à l'électricité, ainsi qu'à la thermodynamique.

Avant de recueillir cette succession, M. Dejardin raconte qu'il était au service des laboratoires Fabry de Paris. Les travaux de ces laboratoires dirigés par M. Charles Fabry, professeur à la Sorbonne et directeur de l'Institut d'optique, se rapportent presque exclusivement à l'optique, et plus particulièrement à la spectroscopie, à la photométrie et aux applications des interférences. Il a écrit de nombreux volumes et a remplacé, en 1927, M. Daniel Berthelot à l'Académie des sciences.
Au sujet de M. Fabry, M. Dejardin a ajouté qu'il a eu une conversation avec lui il y a quinze jours et qu'il a été question de M. Augustin Frigon, M. Fabry, dit-il, était le président du jury devant lequel M. Frigon a soutenu sa thèse, et M. Fabry a toujours gardé un vif souvenir de M. Frigon et du sujet tout spécial de sa thèse.

M. Dejardin a traversé en Amérique à bord de l'île-de-France et il a passé quelques jours à New-York. Il n'a pas caché qu'il trouve le temps froid à Montréal. Il souhaite vivement voir Montréal sous la neige. Il est très heureux de réaliser son rêve de visiter l'Amérique et il est enchanté de l'accueil cordial qu'on lui fait ici.

Les travaux de chômage

Les soumissions pour les entreprises par contrat — La répartition du travail entre les quartiers — Liste des travaux en cours

Les travaux de chômage restent la grande question à l'hôtel de ville. On a annoncé ce matin que 900 hommes seraient mis à l'ouvrage aujourd'hui par l'entreprise des bureaux des échevins dans les divers quartiers.
A midi le comité exécutif a ouvert des soumissions pour les travaux qui seront donnés par contrat. Il y aura probablement une assemblée du conseil cette semaine — peut-être jeudi — pour donner les contrats. Voici les plus basses soumissions reçues: tunnel pour piétons au parc Campbell, Marchessault et Frère, \$10,038.75; abris au marché Maisonneuve, Jean Laporte, \$40,900; tunnel pour piétons, rue Masson, Marchessault et Frère, \$7,339.62; vespasienne du square Dufferin, P. & E.-J. Ryan, \$8,112; tunnel du boulevard Saint-Joseph, \$394,502; écuries de Notre-Dame de Grèce, Argus Construction, \$63,950; agrandissement du poste de pompiers no 41, P. & E.-J. Ryan, \$55,950.

M. l'échevin Deguire s'est plaint ce matin au comité exécutif de la répartition du travail entre les quartiers. La commission échevinale chargée de répartir le travail a établi comme on sait une échelle qu'on applique à chaque chantier, de sorte que sur chacun il y a des ouvriers de tous les quartiers. M. Deguire estime que cela entraîne trop de déplacement, qu'il y aurait moyen de simplifier et ne pas envoyer les gens travailler aussi loin de chez eux.

Voici la liste des travaux de chômage actuellement en cours avec les noms des contremaîtres; ce sont tous des travaux exécutés en régie:

Poste de chargement Clarke, angle Lagachetière, M. Piché; Cour de Fleurimont, rue de Saint-Vallier, M. M. Rousseau; cour de Fleurimont, rue de Fleurimont, M. T. Brouillette; garage près du tunnel Saint-Hubert, M. E. Léger; garage de l'ancien angle LaFontaine, M. M. Duquette; incinérateur St-Parice, angle Atwater, M. J. Gratton; annexe Grand-Trois, rue Grand-Trois, M. M. Desrosiers; incinération des Carrières, angle de Normandville, M. M. Lucas; incinération Villery, Henri-Julien et Trinidad, M. M. Sauvageau; bain Hushion, rue des Seigneurs, M. A. Gaumond; poste de chargement Hochelaga, Hochelaga et Beauregard, M. L. Béard; poste de chargement, Rouen et Orléans, M. M. Paquin.

La conférence du désarmement

Genève, 1er. — Trois membres de la délégation américaine à la conférence du désarmement qui s'ouvre demain sont descendus dans un hôtel situé au cœur de la ville; deux autres sont à Berne.
Le sénateur Claude A. Swanson et Mlle Mary Emma Woolley sont arrivés de Paris pour rejoindre M. Norman Davis qui est à Genève depuis plusieurs jours. M. Hugh Gibson, ambassadeur en Belgique, et M. Hugh Wilson, ministre en Suisse, sont restés à Berne.
Dans le même train qu'eux se trouvait M. Arthur Henderson qui présidera la conférence du désarmement.

Le budget de la France

Paris, 1er. — M. Pietri, ministre du Budget a été entendu par la Commission des finances sur l'équilibre budgétaire.
Le ministre a indiqué qu'en tenant pas compte des 700 millions de fonds communs de l'alcool, le budget se présentait avec un déficit total de 1,125 millions environ.
L'effort réalisé pour les économies se traduit par 300 millions sur les civils.
Le chiffre des amortissements de la dette publique est de 3 milliards par an.

M. Pietri a demandé à la Commission de revenir sur son vote au sujet du fonds commun de l'alcool, les 400 millions manquant pouvant être obtenus par des aménagements nouveaux notamment sur les taxes relatives aux essences et aux automobiles; aucun impôt nouveau ne sera proposé.
M. Pietri a demandé à la Commission de tenir une nouvelle séance mardi pour la dernière lecture du projet. Il compléterait ses propositions d'équilibre qui comportent en tout 107 articles et 1,700 millions à provenir du plan Young.

L'ouverture des Assises en février

Le terme de février à la Cour du Banc du Roi s'est ouvert ce matin avec le cérémonial ordinaire sous la présidence du juge Wilson. Le grand jury a été assermenté et s'est retiré ensuite pour étudier les quelques soixante causes sur le rôle. Il reviendra demain ou mercredi pour rendre les trois décisions: accusation fondée, non fondée ou ignoramus. On entendra ensuite les différentes causes devant les petits jurés à moins que dans certains cas les accusés ne fassent option pour subir leur procès devant un juge seul.

Lord Bessborough à l'Université

L'Université de Montréal recevra le gouverneur général du Canada le 19 février et lui confèrera le doctorat en droit honoraire

S. E. Mgr le chancelier, les officiers généraux et les membres du comité exécutif de l'Université de Montréal recevront Son Excellence le gouverneur général du Canada le 19 février prochain à un dîner au Cercle Universitaire, à 7 heures 15, avant de le conduire à l'École primaire supérieure du parc LaFontaine où Mgr A. V. J. Piette, recteur, lui confèrera le titre de docteur en droit *honoris causa* de l'Université de Montréal. Lord Bessborough adressera alors la parole en anglais et en français.
Le distingué visiteur assistera ensuite au débat interuniversitaire sur la question suivante: "La Confédération est-elle viable?" ou en anglais "Is Confederation a political entity?". Ce sont des étudiants de l'Université d'Ottawa (de la capitale) qui demeurent le gouverneur général) et des étudiants de l'Université de Montréal qui argumenteront sur la question.
L'Université recevra quelques semaines plus tard Lady Bessborough à Villa-Maria, à l'occasion d'une fête qui s'y déroulera. Les détails de cette seconde réception vice-royale seront annoncés plus tard.

Le magistrat Monet rendra des jugements le 4 février

M. le magistrat Amédée Monet était à ses bureaux du palais de justice ce matin, après une absence d'une dizaine de jours. Il n'a pas entendu de causes nouvelles et n'a pas rendu les jugements dans les causes précédemment entendues. Ces jugements seront rendus le 4 février.

Interrogé par les journalistes sur ses intentions au sujet des prochaines élections municipales, il n'a rien voulu déclarer. Son assemblée de lundi prochain, si l'on en croit ses déclarations précédentes, aura lieu à la Salle de l'Académie St-Paul, rue St-Denis, près Beaubien.

Deux demandes de chartes fédérales

Ottawa, 1er (D.N.C.) — Le chemin de fer Ottawa-New-York demandera à la prochaine session une charte pour transformer son pont qui traverse le fleuve Saint-Laurent à Cornwall en pont public. Actuellement ce n'est qu'un pont de chemin de fer.
L'Ontario-Quebec, Canal and Power Company demandera une charte pour construire des canaux de 35 pieds de profondeur de Cardinal à Cornwall et de Hungry Bay à Laprairie, Montréal, reliant ainsi le canal Welland au port de Montréal par un chenal à eau profonde.

M. MacDonald et M. Hertzog conversent au téléphone

Londres, 1er (S.P.C.) — Les relations interimpériales sont de plus en plus étroites grâce aux nouvelles découvertes de la science. C'est ainsi que le premier ministre Ramsay MacDonald, de Grande-Bretagne, et le premier ministre Hertzog, de l'Afrique-Sud, ont tenu ce matin une conversation téléphonique pour inaugurer le service entre Londres et le Cap. M. MacDonald a commencé par faire l'éloge de la fameuse équipe de rugby sud-africaine, la *Springboks*, qui est actuellement en tournée en Grande-Bretagne, puis les deux chefs de gouvernement ont parlé de la prochaine conférence économique impériale d'Ottawa.

Des îlots de glace sur le fleuve

Le grand froid d'hier et de la nuit dernière a modifié l'aspect du fleuve. La surface en était brisée et tranquille jusqu'à samedi comme aux beaux jours de la saison de navigation. Des îlots de glace s'illonnent aujourd'hui le fleuve devant Montréal et il en est ainsi jusqu'à Québec. Le *Lady Grey*, brise-glace du gouvernement, se tient sur le lac Saint-Pierre, où il ne tarde pas à mettre en mouvement toute glace qui s'y forme. Le *Sauveur*, autre brise-glace, tient le fleuve libre aux environs de Québec. Entre Montréal et Québec et plus haut, les bordages sont légèrement couverts de glace. Ce sont là les renseignements que nous avons obtenus à la dernière minute du Service des signaux de Montréal.

Le train Paris-Milan déraile

Montreuil, France, 1er (S.P.A.) — Un mécanicien a été tué et trois personnes ont été blessées ici ce matin lorsque le train Paris-Milan a déraillé.

Commission métropolitaine

Il y aura assemblée de la Commission métropolitaine, vendredi, à 4 heures, au local de la Commission, 14, rue Saint-Jacques est. On continuera l'assemblée ajournée vendredi dernier à cause de la séance du conseil municipal.

Contre le projet de loi Bercovitch

Des communications au premier ministre

Un groupe de citoyens de Montréal, et la section Mont-Royal de l'Association catholique des voyageurs de commerce ont, en fin de semaine, adressé à M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, les communications suivantes relatives au projet de loi Bercovitch par rapport à la publication des matières outrageantes dans les journaux de la province:
* * *
A l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, hôtel du gouvernement, Québec. Monsieur le ministre,
Les soussignés, tous citoyens de la province de Québec, demandent respectueusement à la députation de bien vouloir s'opposer au bill Bercovitch pour les raisons suivantes:
Une telle loi serait préjudiciable à la liberté de parole, base du droit constitutionnel canadien.
Elle permettrait à la partie requérante, en la matière, de se faire justice à elle-même sans qu'un juge puisse se prononcer sur le mérite de l'injonction interlocutoire.
Elle serait contraire à l'économie de notre code de procédure, lequel exige un cautionnement de la part de la partie demandant l'injonction.
A la faveur de cette loi, n'importe quel individu insolvable, à qui il prendrait fantaisie de discerner, dans un article de journal ou dans un discours, une injure à la collectivité à laquelle il appartient, pourrait demander une injonction, qui ne saurait lui être refusée; avec le résultat que le mis en cause, — qu'il soit coupable ou non — serait contraint à solder ses frais.
Si une loi ainsi conçue était sanctionnée par la législature, le Québec serait le seul pays au monde où un particulier, n'ayant aucun intérêt autre que celui de la collectivité dont il fait partie, pourrait se plaindre, devant les tribunaux, de ce que lui-même personnellement jugerait outrageant pour la collectivité entière.
Si désireux que nous puissions être qu'il soit prévu à une sage mesure apte à prévenir les outrages qui pourraient être prodigués à une collectivité quelle qu'elle soit.

Montréal, le 30 janvier 1932
Hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, hôtel du gouvernement, Québec. Monsieur le premier ministre, L.A. C. V. du Canada, section Mont-Royal, Montréal, la plus formelle au bill que M. Bercovitch a présenté à la Législature ces jours derniers, qui porterait atteinte à la liberté de parole et d'écrit qui cherit toute société civilisée, serait à l'encontre de la procédure judiciaire en honneur dans notre province et causerait des torts plus considérables que ceux auxquels il serait supposé apporter remède.
Confiants que notre protestation recevra bon accueil, nous demeurons,
Vos sincèrement dévoués,
L.A. C. V. du Canada, section Mont-Royal, Montréal. Par L. LORRAIN, chef du secrétariat

Les concerts

Bernard Piché
C'est un concert remarquable à plus d'un titre que ce jeune organiste — il est à peine majeur — a donné hier soir sur l'orgue du Gesù, d'abord pour la manière dont il a joué son programme, puis pour avoir pensé que cinq auteurs canadiens sur huit numéros ne feraient pas mauvaise figure.
M. Piché est déjà débarrassé des soucis d'un mécanisme peu assuré, et c'est un énorme atout pour un exécutant de savoir qu'il possède de tous ses moyens jusqu'à pouvoir s'attaquer à des œuvres de la plus grande difficulté technique. Il est dommage que le vaisseau de cette église possède une sonorité telle qu'elle embrouille les passages de virtuosité les mieux réussis. Il est vrai qu'une église est faite pour qu'on y prie et non pour le concert, mais qu'on neuille bien croire que si n'allègue aucune excuse à des erreurs qui n'ont pas un instant existé dans le jeu de l'artiste.
Des œuvres comme le *Prélude et Fugue en si mineur*, de Marcel Dupré existent que les sons de l'orgue puissent se répandre partout clairs et nets, à cause de la complexité de leur écriture et de leur technique serrée. On peut dire la même chose du *Basso Ostinato* de Benoit Poirier et pour la même raison, et aussi du *Finale* de la *Première Symphonie* de Vierne.
Mais tout cela n'ayant rien à faire avec le talent de M. Bernard Piché, je n'y insisterais pas plus, car les autres œuvres, plus larges de conception et moins chargées dans leur écriture, telles le *Prélude*, *Grave* de M. Arthur Létendal, la *Prêre* de M. Georges-Émile Taniguchi, le *Menuet* *Francois*, de M. Amédée Tremblay, et mon *Ludus Perennis* ont donné une fois de plus une belle idée des qualités, plus importantes au fond, que la pure virtuosité, qui caractérisent l'artiste; registration soigneusement balancée et d'un goût sûr, intelligence profonde du sens des œuvres et sentiment juste des proportions et des mouvements.
M. Hervé Clouthier, qui est le professeur de M. Piché, peut être fier de son élève et doit bien avoir sa part des félicitations présentées à celui-ci.
Le choeur mixte de l'église a chanté quelques pièces, sous la direction de P. G. H. Lefebvre, S. J., témoignant d'une belle préparation que l'excès des résonances n'a pas toujours fait valoir.
Frédéric PELLETIER

Décès de Mme Eugène Balcer

Ottawa, 1er (D. N. C.) — Le personnel de la Chambre des Communes sera beaucoup moins considérable cette année que par les années passées. Il y aura une réduction de quatre-vingt-neuf personnes. Ainsi, par exemple, il y aura 87 sténographes au lieu de 103, 9 employés au bureau de poste au lieu de 16, une dizaine de messagers de moins et plusieurs autres réductions dans d'autres services. Ces différentes réductions sont faites dans le but d'économiser le plus possible et d'alléger le budget réservé pour l'administration sessionnelle de la Chambre des Communes.

Le personnel des Communes est diminué

Madrid, 1er (S. P. A.) — Dans les milieux catholiques on disait, il y a quelques heures, que le nonce, Mgr Tedeschini, a remis au premier ministre Azana une note du Saint-Siège protestant contre la dissolution de la Compagnie de Jésus en Espagne.

Une note du Saint-Siège à l'Espagne

Winnipeg, 1er (S. P. C.) — James McGrath a été pendu ce matin à la prison de Headingly, pour le meurtre de sa femme, à Souris.

Honnêtes ou canailles?

Prochaine conférence de M. Henri Bourassa
La prochaine conférence de M. Henri Bourassa sera donnée le 4 mars, à l'Auditorium de la nouvelle école du Plateau, sous les auspices de l'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada, section Mont-Royal, Montréal. Le conférencier a choisi un titre prometteur: "Honnêtes ou canailles?" Cette conférence aussitôt annoncée, une bonne partie des billets se sont vendus et ceux qui désirent y assister sont priés de faire diligence. Pour obtenir des billets, on peut s'adresser aux membres de l'Association en chef, M. J.-T. Chartrand, 1810, avenue Lajoie, Outremont, (AT. 1717).

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, le 1er février

Demi-heure universitaire

—La demi-heure universitaire de 5 h. 30, poste CKAC, sera consacrée au Conservatoire national de musique qui est affilié à l'Université.

M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire, donnera une causerie intitulée: "Pourquoi la musique à l'Université?"

Le programme musical sera exécuté par Mlle Germaine Renaud, élève de la classe de chant du professeur Jean Ridel, du Conservatoire national de Musique, au piano d'accompagnement, Mme Jean Ridel.

—Musique de Victor Herbert, à 8 heures, poste WJZ, en l'honneur de l'anniversaire de sa naissance. Orchestre sous la direction de Morgan L. Eastman.

—Claire Luce, étoile de la scène et de l'écran, accordera une entrevue sur sa carrière, à Margaret Santry, devant le microphone du poste WABC, à 8 heures. Orchestre sous la direction de Frank Ventree, Chant par Barbara Maurer, contralto.

Lawrence Tibbett

—Lawrence Tibbett, baryton, chantera entre autres choses, l'Étoile du soir, de l'opéra "Tanhauser", de Wagner, à 8 h. 30, poste WEAF, et CFCF. Orchestre sous la direction de William M. Daly.

Programme du C.N.R.

—Les postes de la chaîne de l'Est du Canada du Chemin de fer National, irradieront, de 9 h. 30 à 10 h. 30, des extraits d'opérettes françaises d'Audran. Orchestre et solistes.

—Charles B. Driscoll, écrivain et éditeur, parlera de l'origine des noms féminins, à 9 h. 30, poste WJZ. Causerie piquante.

—Au poste WEAF, à 9 h. 30, Attilio Baggio, ténor de l'opéra de Chicago, chantera au programme de la "Parade des États", qui sera consacré cette fois à l'Illinois. Orchestre sous la direction d'Erno Rapee.

—Programme de la Gendarmerie à cheval, irradié par les postes WJZ et CFCF, à 10 heures. Dramatisation des émeutes ouvrières de 1885, lorsque le Pacifique Canadien a construit sa voie ferrée.

—Le sénateur Huey P. Long, de la Louisiane, parlera au programme du National Radio Forum, à 10 heures, poste WEAF.

—Programme régulier d'orchestre sous la direction de Ludwig Laurier, à 11 heures, poste WJZ. —Toscha Seidel, violoniste virtuose, sera l'artiste d'honneur au programme de 11 h. 15, poste WABC. Détails: M. l'abbé Armand Ferrer, Ph. D., professeur à cette faculté, donnera une causerie intitulée: "Les devoirs de l'État envers l'Université".

Mardi, le 2 février

—Discours du président de la Conférence sur le désarmement, irradié de Genève et transmis en Amérique par la chaîne WABC. CKAC, qui est affilié, irradiera sans doute aussi le programme. A surveiller à 9 h. 30 du matin.

Demi-heure universitaire

—C'est la Faculté de philosophie qui aura la charge du programme universitaire de 5 h. 30, poste CKAC. Détails: M. l'abbé Armand Ferrer, Ph. D., professeur à cette faculté, donnera une causerie intitulée: "Les devoirs de l'État envers l'Université".

Le programme musical sera exécuté par Mlle Marguerite Lesage, élève de la classe de piano du professeur Antonio Létourneau, au Conservatoire national de Musique. Voici les pièces de musique au programme: a) Prélude et extraits de Prélude, choral et fugue, de César Franck; b) Rigaudon, de MacDowell.

—Nouvelle causerie, irradiée de Genève, par William Hard, journaliste représentant la NBC à la Conférence sur le désarmement, à 6 h. 30 pour l'Amérique. Poste WEAF.

L'heure provinciale

—M. Edouard Montpetit, Directeur artistique; M. Henri Létourneau, 1. Causerie: "L'Hygiène mentale et criminalité"; Dr Daniel Plouffe, surintendant médical de l'hôpital de Bordeaux.

2. Orchestre: Sélection sur "Paganini", Franz Lehar.

3. "La Basoche", Messenger. (Extraits du premier acte). Le Quintette Laurentien.

4. "Au cimetière", Gabriel Faure. M. Alfred Normandin, baryton.

5. Orchestre: Sélection sur "Dédé", Christine.

6. "Le Chagrin de Madeleine", J. Bovet. "Sur les ailes des songes", Mendelssohn. Le Quintette Laurentien.

7. Air de la Vieille: "Rose et Coles", Mousny. "Girometta", Sibylla. — Mlle Éléonore Hamel, soprano.

8. Chansons d'Auvergne, J. Canteloube. Le Quintette Laurentien.

9. Orchestre: Sélection sur "Ciboulette", Reynaldo Hahn.

L'heure Provinciale, transmise par le Poste CKAC, de 8 à 9 h. p.m., mardi le 2 février.

—Alma Gluck, étoile de l'opéra, et du concert, et aujourd'hui, Madame Erem Zimbalist, violoniste de concert, accordera une entrevue à Margaret Santry, à 8 heures, poste WABC. Chant par Barbara Maurer, contralto, et orchestre sous la direction de Frank Ventree.

—Causerie, à 8 heures, poste WJZ, par le professeur Edward S. Robinson, de l'Institut des relations humaines de l'Université Yale, sur les réalités du chômage. Autres causeries au cours du programme.

—Cronique biographique de Mme Ernestine Schumann-Heineck, contralto, à 9 h. 30, poste WJZ, par Franz Hunt. Orchestre sous la direction de Rosario Bourdon qui fera exécuter des pièces de Wolf Ferrari, de Tschy-Korsakoff, de Maré et de Tschy.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

Alfred E. Smith

—Alfred E. Smith, ancien gouverneur de l'État de New-York, et candidat à la présidence des États-Unis en 1928, parlera au poste WABC, à 10 h. 45, sur le sujet suivant: "La part de New-York dans la campagne de 1932". La causerie est sous les auspices du comité national démocrate.

—Programme régulier de musique de chambre, à 11 heures, poste WJZ, sous la direction de Ludwig Laurier.

—Howard Barlow fera exécuter, à 11 h. 15, poste WABC, les pièces suivantes: Ouverture de la "Chauve-Souris", de Strauss; Allegro de la 4ème Symphonie, de Beethoven; Danse hongroise no 6, de Brahms.

Alfred AYOTTE

Postes locaux

LUNDI, 1er FEVRIER

7.30 Le réveil. CKAC

7.45 Culture physique

8.00 L'heure du déjeuner

8.45 Chansons

9.00 Musique tziganes

9.30 "Tony's Scrap Book" (C.B.S.)

9.45 Ballades

10.00 Disques. Mélodies populaires

10.30 Ouverture de la Bourse

10.45 La bonne chanson française

11.00 Poèmes symphoniques

11.30 Mme Blanche Archambault, soprano

11.45 Alice de Marie, pianiste

12.30 Cote de la Bourse

12.45 Herbert Saunders, organiste

1.00 Appréciation sur la musique par M. J. Cooper

1.15 Orch. de concert de l'hôtel Royal York, sous la direction de Rex Battle

1.30 Déjeuner au Club Canadien, M. Arthur Beauchêne

2.00 Emission du Conseil national d'éducation, M. A. Weatherhead parlera de la forme musicale et un autre conférencier parlera d'éducation

3.45 Clôture de la Bourse de Montréal et de New-York

4.00 Programme à annoncer

4.30 Orch. du Ritz-Carlton

5.30 Emission de l'Université de Montréal

5.55 Dernières nouvelles. Température

6.00 Programme à annoncer

6.15 Disques

7.00 L'Oncle Joe

7.30 Orch. de concert du Ritz-Carlton

7.45 Disques

8.00 Chant et musique

8.30 Programme du C. N.

8.45 Musique vocale et disques

9.00 Disques

9.30 Programme du C. N.

9.45 Musique vocale et disques

10.00 Les nouvelles

11.05 Vaudeville

11.15 Disques

11.30 Orch. Jack Denny

7.30 Ouverture

8.30 Cheerio, NBC

9.00 Quatuor, NBC

9.30 Disques

10.30 Disques variés

11.45 Orch. Mariani, NBC

12.45 Orch. Rosebrook, NBC

1.00 Cotes de la Bourse

1.15 Orch. Don Bestor, NBC

2.00 Disques

5.45 Orch. Colombo, NBC

6.00 Température

7.00 Dialogue négro, NBC

8.00 Orch. NBC

8.30 Orchestre Tibbett, NBC

9.00 Studio

9.15 Comédie, chant

9.45 Disques

10.00 Actualités comiques

10.30 Studio

11.00 Disques

11.30 Pernet

7.30 Le réveil. CKAC

7.45 Culture physique

8.00 L'heure du déjeuner, C.B.S.

8.45 Chansons

9.00 "Bonjour, Madame", avec Jovette Beaulieu

9.30 Ouverture de la Bourse

9.45 Heures de courses aux magasins

10.00 Poèmes symphoniques

10.30 La bonne chanson française

10.45 Disques

11.00 Cote de la Bourse

11.15 Lambert Sanders, organiste

11.30 Disques

11.45 Disques

12.00 Disques

12.30 Cote de la Bourse

12.45 Herbert Sanders, organiste

1.00 Disques

1.15 Lunch du club Rotary, au Windsor

2.00 Emission du Conseil national d'éducation, M. Herschorn parlera de la technique du violon et M. Harry Burton, de la revue du livre

3.45 Fermeture de la Bourse. Température. Sommaire des émissions de la soirée

4.00 Le Conservatoire national de musique

4.30 Orch. du Ritz-Carlton

5.30 Emission de l'Université de Montréal

5.55 Dernières nouvelles. Température

6.00 Derniers morceaux de danse

6.15 "A la Claire Fontaine"

6.30 Comédie et chant

7.00 Disques

7.30 Orch. de concert de l'hôtel Ritz-Carlton

7.45 Disques

8.00 L'heure provinciale

10.30 A annoncer

11.00 Résultats des parties de hockey disputées dans la N. H. L.

11.05 Orgue

11.30 Orch. Hal White de l'hôtel Windsor

11.40 Nouvelles au nord

8.30 Cheerio, NBC

9.00 Refrains favoris

9.30 Programme négro, NBC

10.00 Disques

11.15 Orgue

11.45 Programme NBC

12.00 Orch. Rochester, NBC

1.15 Variétés classiques, NBC

1.30 Kiwanis

1.45 Disques

2.30 Causerie sur la laine

3.00 Disques

6.45 Clôture de la Bourse

7.00 Disques négro, NBC

7.15 Disques

9.00 Chant et musique

9.30 Orch. Columbia, NBC

10.00 Orch. bavarois, NBC

10.30 Revue d'actualité

10.45 Disques

10.58 Résultats du hockey

11.00 Chant et musique

11.30 Orch. Jack Deany

Longue causerie en mètres et nombre de bicyclettes des postes ci-haut mentionnés

Postes Mètres Kilocytes

CKAC 111 730

CFCE 291.3 1030

WEAF 454.3 680

WJZ 394.5 760

WABC 348.6 860

WGY 379.5 790

WLW 272.6 1100

WTIC 287.8 1080

Demain soir, à 8 heures à la salle de l'École Brebeuf, coin rue Dandurand et Cinquième Ave. la Société Saint-Jean-Baptiste, section Ste-Philomène, organise un grand souper au profit de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul

Pour information, prière de s'adresser à M. Ranger, 2224 Masson, CH. 0175.

Ce même jour, aura lieu sous le patronage des Dames de Charité le tirage au profit du Vestiaire des pauvres.

Feu M. J.-D. Miller

M. James Dyer Miller, fondateur, ancien directeur-gérant et membre du bureau des directeurs de la Toilet Laundrys, Limited, est mort samedi chez lui, 3470 rue Vendôme. Il avait 77 ans.

Né à Perth, Ontario, il était venu à Montréal très jeune. Il était retiré d'affaires depuis quelque temps. Lors de sa retraite il devint membre du conseil d'administration de la firme qu'il avait fondée et dirigée pendant plusieurs années.

Feu M. F.-H. Dobbin

Peterboro, Ont., 1er (S.P.C.) — M. Francis Hineck Dobbin, ancien directeur-gérant du Lindsay Post et de la Peterboro Review, est mort samedi après quelques jours de maladie. Il avait 81 ans.

Le congrès de colonisation

Programme des séances du 11 et du 12 février à Montréal

Voici le programme des séances du congrès national de colonisation organisé par le Comité des œuvres catholiques de Montréal, sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, et qui aura lieu les 11 et 12 février, dans la salle académique du Gesù, rue Bleury, à Montréal:

Jeudi, le 11 février

9 h. 30 — Première séance d'études, sous la présidence du R. P. Archambault, S.J., directeur du Comité des Œuvres catholiques.

1) — Pourquoi un congrès de colonisation? R. P. Archambault.

2) — La situation dans les villes et les campagnes: M. J.-E. Laforée, agent de colonisation.

3) — Le devoir des gouvernants: M. Hector Authier, député de l'Abitibi.

4) — Deuxième séance d'études, sous la présidence de M. Roméo Baudet, président de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce.

1) — Le rapatriement des Franco-Américains: M. l'abbé A.-S. Deschênes, directeur de l'Œuvre du rapatriement.

2) — Un essai récent de colonisation pratique: M. l'abbé G. Bilo-deneau, missionnaire colonisateur.

3) — Importance et rôle des sociétés de colonisation: notaire J.-H. Languevin, directeur de la Société nationale de colonisation de Montréal.

8 h. 15 — Séance publique sous la présidence active de M. V.-E. Beaupré, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et la présidence d'honneur de S. E. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

La portée économique de la colonisation: M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université.

La portée nationale et religieuse de la colonisation: le R. P. Gâté, O.M.I.

Allocutions de S. H. le maire de Montréal, du ministre de la Colonisation et de S. E. Mgr Gauthier.

Vendredi, le 12 février

9 h. 30 — Troisième séance d'études, sous la présidence de M. Aldéric Lalonde, président de l'U. C. G.

1) — L'établissement des Canadiens chez eux: M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires colonisateurs de Québec.

2) — L'aide aux vieilles paroisses: M. Paul Boucher, secrétaire de l'Union catholique des Cultivateurs.

3) — La colonisation dans la Matapédia et la Gaspésie: M. Esdras Minville, professeur à l'École des Hautes études commerciales.

4) — Quatrième séance d'études sous la présidence de M. Th. Brassard, N.P., président du Comité de colonisation.

1) — La colonisation dans l'Abitibi: M. l'abbé Charles Minette, missionnaire colonisateur.

2) — La colonisation dans le nord de l'Ontario: M. l'abbé Alary, directeur des missionnaires colonisateurs du Canada.

Résolutions.

Nota — Le public est cordialement invité aux différentes séances. Les membres du clergé, les hommes d'œuvres, les représentants des associations nationales et religieuses seront particulièrement bienvenus.

Incendie de \$23,000 à Saint-Lambert

Le feu qui a pris naissance dans une chambre à fournaise samedi soir dernier a obligé deux familles à quitter leur demeure. Le feu, l'eau et la fumée ont causé des dommages évalués à \$23,000 et, pour un moment, on a cru que tout le quartier commercial était en danger, car le vent qui soufflait avec rage menaçait de propager la flamme aux bâtiments environnants.

Mais grâce à l'intervention rapide des pompiers sous la conduite du chef Wilfrid David, le feu fut bientôt maîtrisé et confiné à l'édifice où il s'était déclaré.

Ceux qui ont éprouvé des dommages sont M. J. Brossard, marchand de chaussures, 276 avenue Victoria, \$4,000; le restaurant Peraras, \$5,000; Mlle H. Perras, qui tenait magasin; M. James Newland et M. Lorenzo Montpetit, tous deux locataires.

Les pertes sont couvertes en grande partie par des assurances.

"Avec ma vie"

Poèmes par Lucien RAINIER

Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médailles — Le Chantier au bord du Réve

QUELQUES APPRECIATIONS

"Sous le pseudonyme de Lucien RAINIER, M. l'abbé Melançon nous donne trois groupes de poésies d'une exécution extrêmement soignée. Les vers sont d'une touchante sincérité et s'élèvent bien au-dessus de simples exercices; mais, en même temps, ils sont d'une facture très experte et joignent ainsi l'éclat et la musique des mots à leur substance intérieure.

"Les Saisons mystiques" ont leurs paysages personnels du passé avec leurs pénombres mélancoliques; bosquets peuplés de souvenirs précieux; sentiers fleuris orientés vers les spectacles les plus variés de l'âme et du cœur. Les Médailles évoquent les héros, brûlent leurs traits, illuminent leur beauté.

La Patrie, les Arts y reçoivent l'hommage d'un culte éclairé et fervent. Le Chantier au bord du Réve (titre

LA PAGE FÉMININE

Mon carnet

1er février 1932

C'est pendant un repas, dans un refuge de vieilles. Il y en a une, nouvellement arrivée qui mange, mais qui mange tellement que ses voisines de table en ont presque le vertige. Quand toutes les autres ont fini, celle-ci continue avec le même appétit qu'au commencement du dîner.

A la fin, une bonne vieille, croyant agir charitablement, s'en va avertir la religieuse en charge. Celle-ci essaie de convaincre le nouveau Gargantua du sexe... faible!

— Vous savez, chère dame, vous n'êtes plus jeune. A votre âge, il faut faire attention et ne pas faire d'excès dans le manger. Ce n'est pas parce que nous voulons vous priver... Comprenez bien que c'est pour votre intérêt que je vous dis cela. Je ne voudrais pour rien au monde que l'une de mes chères vieilles mourût d'indigestion.

— Mourir de trop manger, ô ma soeur, quel rêve!

Et la vieille prolonge son repas, imperturbable.

Mignon

Les déshabillés lavables.

Pour les maîtresses de maison qui ont à s'occuper activement de leur intérieur, rien ne vaut la robe de chambre suffisamment coquette pour jouer le rôle de petite robe de maison. Bien fermée sous un boutonage ou une ceinture qui maintient les devants croisés — ceux-ci croisant largement — la robe conservera la netteté d'une robe-manteau. Une encolure seyante, une manche bien coupée, lui conféreront l'aspect correct, soigné, pimpant même, qui fera la tenue séduisante. Flanelle, velours coté, tels sont les tissus les plus pratiques pour ces robes qu'il faut pouvoir laver souvent et facilement. Si vous faites votre robe à la maison, ne manquez pas de tremper l'étoffe avant de la couper pour qu'elle ne risque pas de rétrécir ensuite.

pe de Chine. Une bande avant la largeur du tissu et deux verges de long, la compose. L'une des extrémités de l'écharpe glisse en deux est fermée de façon à pouvoir y passer le bras, comme dans une manche et bordée de ceyne, marabout ou fourrure. L'ensemble est élégant et transformera instantanément votre tenue de maison en une toilette avenante pleine de grâce dont la charmante originalité vous plaira certainement.

Pensées

Plus un homme est capable d'une entière gravité et plus cordial sera son rire. *Schopenhauer.*

Je doute qu'un pays puisse jamais supporter à la fois une complète indépendance religieuse et une entière liberté politique. Et je suis porté à penser que s'il n'a pas la foi il faut qu'il serve; et s'il est libre, qu'il croie. *Tocqueville.*

La croix, quand on ne sait pas qu'elle est rédemptrice, demeure l'odieuse supplice des esclaves de la destinée. *Mgr d'Haust.*

L'influence du médecin ne s'exerce pas seulement sur l'impécabilité du malade; elle lui livre tout ce que la famille a de plus secret et de plus sacré. *Louis Veillot.*

ATTENTE

J'ai préparé la table et ranimé le feu Qui jette autour de lui sa chaude clarté blanche; Dehors, dans le jardin, le clair de l'une est bleu; Et l'ombre aux alentours de la maison s'épanche.

La chambre s'attéduit aux souffles du foyer. On entend doucement crépiter sous la cendre Les marrons entr'ouverts commençant à griller Et qui nous offriront leur pulpe chaude et tendre.

La table, sous la lampe, étincelle et reluit; Les verres sont brillants et la nappe éclatante. Entouré du mystère et du froid de la nuit, Le logis se recueille en sa muette attente.

Quelques boutons de fleurs de l'arrière-saison S'entr'ouvrent à demi, frissonnants, dans un vase. Et leur parfum d'automne embaume la maison. La grande horloge bat... le chat dort... Bébé jase...

La porte au vent du soir a des frémissements; Un souffle la secoue, elle tremble et s'agit; De légers soubresauts l'émeuvent par moments, Et l'on dirait un cœur inquiet qui palpite.

Tout est prêt, tout se tend dans un secret désir... Le foyer est en flamme et les fleurs sont écloses... Et le pressentiment qu'un ami va venir. Flotte comme un encens qui monterait des choses...

A. M.

LES CHAPEAUX QUE NOUS VERRONS



A St-Jean Damascène

Une partie de cartes aura lieu dans la paroisse St-Jean-Damascène, coin Jogues et Jolicoeur, le 4 février au soir, sous la présidence de M. le curé Clouthier. Il y aura de beaux prix.

Bon à savoir

Pâte pour les mains. — Faites cuire quelques pommes de terre (choisissez-les bien blanches et bien farineuses), pellez-les, écrasez-les bien et délayez-les avec un peu de lait. La pâte d'amandes n'est pas meilleure pour blanchir et adoucir les mains.

Fentes des parquets. — Coulez dans les fentes de la colle forte claire que vous faites pénétrer à fond au moyen d'un fer chaud. Remplissez ensuite les vides avec du mastic de menuisier composé de colle forte et de sciure de bois, aplatissez encore avec le fer chaud et recouvrez les fentes avec ce mastic.

Parfumez votre linge économiquement. — Faites bouillir, avec le linge que vous avez mis en lessive, un chapelet de racine d'iris. Le linge conservera longtemps ce parfum et vous pourrez vous servir à plusieurs reprises de la même racine. C'est ainsi qu'on fait à la campagne.

Nettoyage des tapis. — On brosse le tapis pour enlever toute poussière; puis on le lave avec un linge trempé dans l'eau légèrement ammoniacale; on essuie en frottant avec un linge sec. Les taches de graisse s'enlèvent avec de la benzène ou de l'essence minérale. Les taches d'encre avec du lait qu'on laisse jusqu'à ce qu'il noircisse.

Nettoyage des bijoux. — Prendre eau de savon, mie de pain, rouge à polir et peau de gant. Frotter les bijoux avec une brosse douce trempée dans l'eau de savon peu épaisse, essayer avec un linge fin, puis avec de la mie de pain et de la peau de gant.

Les femmes libérales protestent

LA FEDERATION NATIONALE DES CLUBS LIBERAUX DES FEMMES DU CANADA PROTESTE CONTRE LE MANQUE DE RESPECT DE CERTAINS DEPUTES

Dans une lettre ouverte à M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province de Québec, les membres du comité provincial de la Fédération Nationale des clubs libéraux des Femmes du Canada expriment leurs regrets au sujet du rejet du bill du suffrage féminin, présenté à la séance du 20 janvier 1932. Dans la même lettre, elles protestent contre la légèreté avec laquelle on traite, au Parlement de notre province, certaines questions sérieuses; contre le manque de tenue et de distinction, pour ne pas dire plus, de quelques discours aussi peu honorables pour leurs auteurs qu'humiliants pour toute la province.

La mode qui vient de la campagne

A la campagne aussi bien qu'à la ville, les femmes ont toujours aimé à se parer avec coquetterie. Elles n'y réussissent pas mal, et le costume des paysannes était quelquefois si avenant jadis, qu'à la veille de la Révolution, les grandes dames de la ville prenaient plaisir à se vêtir comme les fermières.

Déjà, Mme Favart avait fait une révolution au théâtre en osant y paraître sous les vrais vêtements d'une paysanne, habit de serge, coiffure villageoise et sabots. A la suite des exagérations de la mode, qui signalèrent les premières années du règne de Louis XVI, on arriva, par un mouvement de réaction naturel, à une simplicité extrême. La reine Marie-Antoinette, dans le village fatigué qu'elle créa au Petit Trianon, en donna l'exemple. On ne voyait plus dans les promenades que justaucorps à la paysanne, chapeaux de paille, tabliers et fichus.

Quand la comtesse de Lamotte s'échappa de la Salpêtrière, ou elle avait été renfermée après l'affaire du Collier, elle ne trouva pas grande difficulté à se travestir en paysanne et à porter avec aisance "le corset de toile à mille rates, le tablier de même étoffe, la jupe à rayes bleues, roses et blanches, et la paire de gros souliers garnis de très petites boucles d'argent."

Il ne faudrait cependant pas conclure que la richesse et l'élégance des costumes soient un indice indiscutable d'une aisance exceptionnelle chez les campagnards. Jadis, comme aujourd'hui, on pouvait voir des domestiques de ferme mieux équipés que leurs maîtresses. Le luxe des vêtements est le luxe des peuples primitifs. Quand on a peu, on veut porter beaucoup sur soi.

EATON TRICOTS BRAMBLE

Lanseae 1932

à un nouveau bas prix

29.50

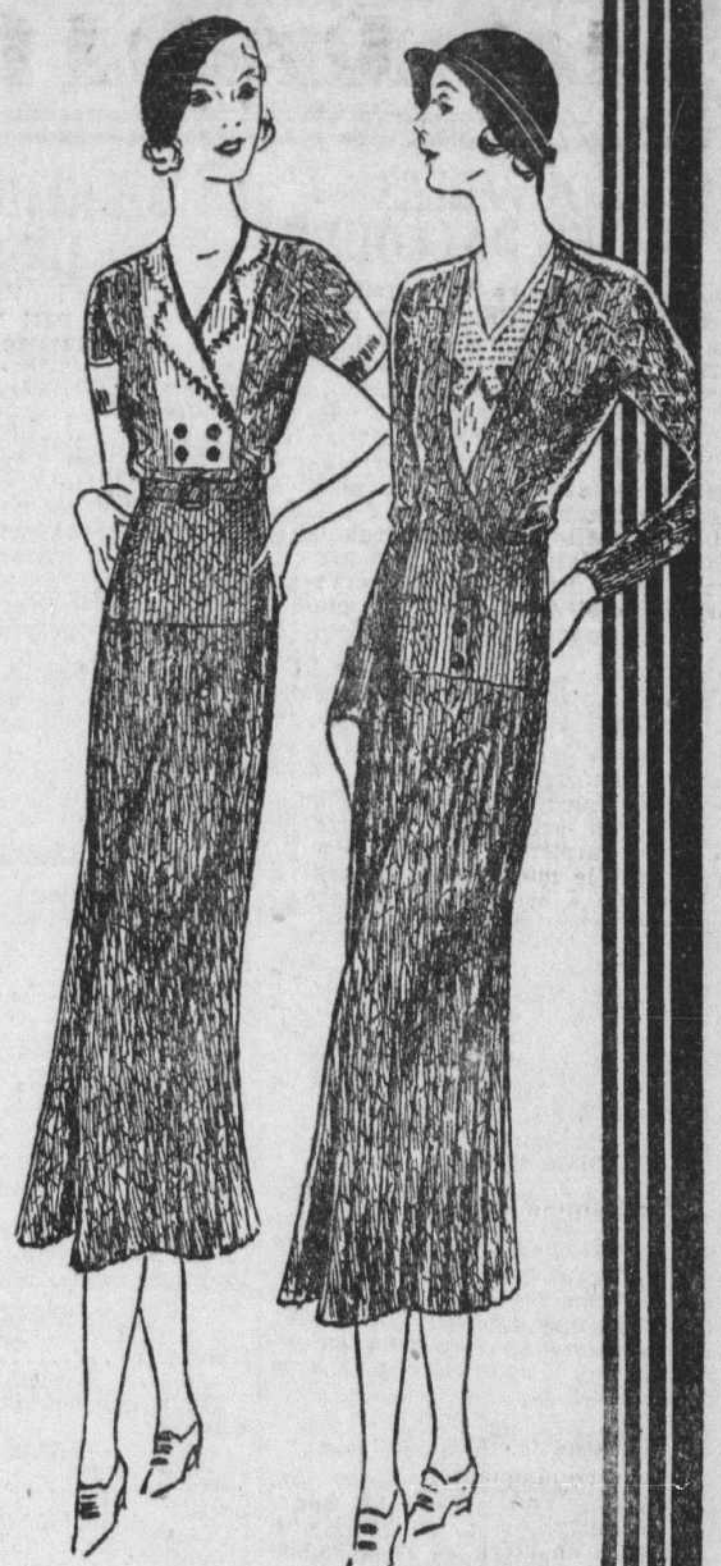
Ayez un costume Lanseae pour le bureau, le voyage, les courses... ou toute autre occasion.

Les modèles Bramble Lanseae sont renommés pour leur coupe et leur ajustement parfaits, les nuances des laines écossaises.

1. Corsage en tricot dentelle et jupe, par Schiaparelli, vert, brun, cerise, bleu ou noir, fléchés de blanc. Tailles 34 à 44, 29.50.
2. Costumes deux-pièces bramble à 19.50... en crevette ou cerise, avec panneau de ton plus clair. Taille 16.

Au troisième — Centre

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL



1932: année bissextile

L'année 1932 est une année bissextile, c'est-à-dire que le mois de février aura 29 jours au lieu de 28, et que l'année en comptera 366 au lieu de 365.

Mais d'où vient ce nom "bissextile" et quel en est le sens précis? "Bissextile" est fait de deux mots latin, bis et sextus, qui signifient deux fois sixième. Son origine remonte au calendrier Julien dont se servaient les Romains et qui fut en usage jusqu'en 1582. Dans ce calendrier, il y avait, tous les quatre ans, une année de 366 jours. Le jour complémentaire s'intercalait après le 23e jour de février; il devenait ainsi le 24e jour, tandis que le 24e devenait le 25e. De plus, ces deux jours, 24e et 25e étaient désignés l'un et l'autre comme le 6e avant les calendes de mars. Le 24e jour, jour intercalaire, on disait: *sexto kalendas martii* et le lendemain on disait: *bis sexto kalendas martii*. C'est ce bis sexto qui a donné naissance au mot français bissextile. On voit par là que, contrairement à ce qu'enseignent certains dictionnaires, ce n'est pas le 29e jour de février, mais le 25e qui est bissextile.

L'introduction régulière d'un complémentaire tous les quatre ans constituait un excès sur l'année tropique. A la longue, cet excès devenait très sensible, et, en 1382, on constata qu'il était de 10 jours. Georges XII le corrigea immédiatement par une suppression de 10 jours qui fit que le lendemain du 4 octobre devint brusquement le 15 et en décidant que les années bissextiles seraient maintenues, sauf pour les années séculaires; celles-ci ne seraient bissextiles que tous les quatre siècles, quand le nombre des centaines se trouverait divisible par 4. C'est ainsi que, depuis 1600, aucune année séculaire n'a été bissextile.

Malgré cette réforme, que l'on appelle *grégorienne*, nom de son auteur, il y a encore une légère différence entre l'année civile et l'année tropique. Mais elle n'est pas considérable et ce n'est pas avant l'an 4000 qu'elle puisse entraîner une erreur d'un jour.

Dans le calendrier Grégorien, le jour complémentaire se place, comme dans le calendrier Julien, après le 23 février, et devient le 24. De plus, toutes les fêtes qui, dans les années ordinaires, se célèbrent les 24, 25, 26, 27 et 28 février, sont

"décalées" de 24 heures, et assignées respectivement aux 25, 26, 27, 28 et 29 février. En outre, la fête de saint Mathias étant reportée au 25, la vigile qui est marquée au 23 doit naturellement se célébrer le 24, c'est-à-dire le jour intercalaire, et, ce jour-là, aucune autre fête n'est commémorée. Enfin, lorsqu'on lit le Martyrologe, au choeur ou au réfectoire, les 24 et 25 continuent à être annoncés l'un et l'autre avec la formule plus de vingt fois séculaire: *Sexto kalendas martii*, le sixième jour avant les calendes de mars.

Un grand magazine parisien ayant cru découvrir que la fête de saint Montan est fixée au 29 février, s'apitoyait sur le sort de ce saint dont on ne célébrait la fête que tous les quatre ans. Grâce à Dieu, les choses ne se passent pas ainsi. Saint Montan est un martyr d'Afrique qui versa son sang pour la foi au IIIe siècle, sous l'empereur Valérien. Sa fête, comme celle de saint Mathias, se célèbre le 24 février en temps ordinaire, et le 25 si l'année est bissextile, mais jamais le 29. Le 29 on ne célèbre pas d'autres fêtes que celles qui sont fixées au 28, quand l'année est normale.

Aux Ecoles Ménagères Provinciales

Mardi, le 2 février, à l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 est, rue Sherbrooke, (H.A. 4980), de 2 à 4 heures, il y aura une démonstration culinaire pratique sur la manière de confectionner des bonbons sains à la maison.

- Fondant simple.
 - Fondant à l'érable.
 - Fondant au café.
 - Fudge au chocolat, à la crème.
 - Fudge aux oeufs.
 - Bonbons à la vanille et au chocolat.
 - Bonbons aux fruits et aux noix.
 - Caramels.
- Les portes ne s'ouvriront qu'à 1h. 30.
- Prière de se munir de monnaie.
- ***

Le cours spécial de coupe d'après le moulage s'ouvrira mardi, le 2 février, à 7h. 30 du soir. Pour l'inscription: le bureau restera ouvert tous les jours de 2 à 10 heures du soir.

Fourrures
vente de Manteaux
SEAL D'HUDSON, \$150.
MOUTON DE PERSE, \$150.
Petite annonce, grande valeur.
J. F. Reid
1473 Amherst CH. 3181

L'entretien du linge de soie

Le meilleur moyen d'entretenir le joli linge avec le minimum de durée est de le laver à la maison. Pour faire ce lavage sans risques, n'achetez jamais que des tissus sans charge, spéciaux pour lingerie et garantis lavables. Mieux vaut mille fois utiliser les tissus de soie artificielle lesquels se lavent parfaitement, plutôt que de se laisser tenter par un crêpe de Chine lourd ou un crêpe de satin de soie naturelle, mais si beaux qu'ils paraissent, non garantis lavables, parce qu'ils sont chargés.

Ne laissez jamais "vieillir" du linge de soie qui a été porté. Le plus tôt possible après l'avoir quitté, vous le trempez dans une eau tiède abondamment savonneuse et rincez-le parfaitement. Le repassage se fera avec le linge humide pour la soie naturelle, sec pour la soie artificielle. Lorsque le tissu est employé en biais, repassez-le d'abord parfaitement dans les deux sens du droit fil. Après, vous donnerez un léger coup de fer dans le sens du biais, du haut en bas de la jupe pour égaliser l'arrondi du bas de celle-ci. En règle générale, évitez de faire sécher le linge artificiel, linge ou bas, devant un foyer de chaleur.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241*).

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

65 (Suite)

— Je crois bien! si cela s'égarait! conclut Colette en riant... Votre équipée ferait le tour de Nice!...

Tout à coup, la haute silhouette de Ghislaine s'encadra sur le seuil, tandis qu'elle disait affectueusement:

— Ma chérie, j'ai frappé trois fois, et je me décide à entrer.

— Oh! je regrette... s'écria Marguerite, qui jeta précipitamment dans un tiroir le tableau qu'elle tenait encore.

Vivement, elle demandait de ses

— non plus! ni Marguerite!

— Alors?

— Alors, c'est très ennuyeux. Si elle a prêté l'oreille!

— Oh! Colette, est-ce possible. Ecouter derrière une porte?

— Je ne dis pas écouter, mais entendre!...

— En tout cas, un secret, surpris ainsi, serait sacré pour elle...

— Je l'espère...

Or, les espérances de Colette et les certitudes de Madeleine furent vaines.

Mlle de Morsac s'installa dans un fauteuil, sous prétexte d'une fatigue provenant de sa convalescence grippale, et dit à Marguerite:

— Je vais me reposer avant de descendre.

— Mais oui, Ghislaine.

— Ne vous attardez pas, chérie. Vous avez affaire en bas.

Mais comme la jeune fille s'éloignait, Mlle de Morsac la rappela, et, l'attirant à elle, murmura:

— Et ce cher... père... qui attend peut-être encore vos ouvertures?

— En effet, avoua Marguerite, embarrassée, c'est que je l'ai si peu vu... ces jours-ci... Il est à peine de retour de Paris. Ensuite, Noël! et hier, nous avions du monde jusqu'au réveillon...

— Ah! qui donc?

— Toute la famille Delmarre!

— Comment, même l'invisible Mme Delmarre?

— Mais oui! il a fallu, cependant, la prendre presque de force...

— Ah!

Au changement de physionomie de Ghislaine, Marguerite, troublée, balbutia.

— Je parlerai à papa au plus tôt.

Et elle s'éloigna en courant, honteuse de manquer ainsi à la vérité, car elle savait bien qu'elle ne dirait rien à son père.

Ghislaine se leva, ferma la porte au verrou, frémissante de rage. Marguerite se dérobait... c'était évident!... Et elle souhaitait tout à coup se venger! punir la jeune fille! Ah! d'abord, pénétrer le mystère du portrait qu'elle avait si vite dissimulé et, sans nul scrupule, el-

le ouvrit le tiroir et se saisit du tableau. C'était, d'après la photographie, que Madeleine avait prise, le matin des fiançailles d'André et de Marguerite, le portrait de la jeune fille, dans sa fameuse robe rouge, écourtée et décolletée, cheveux coupés, bras nus, fardée, et, en légende: "Pour André!"

Une mauvaise satisfaction vint à Ghislaine qui roula dans son écharpe la petite peinture, descendit l'oeil aux aguets, découvrit le général qu'elle attrapa d'un mot mystérieux, vers son cabinet, dans lequel ils disparurent, pendant que chacun commentait, en souriant, ce tête-à-tête.

Et, maintenant, Bernard, en proie à une irritation folle, s'efforçait de ne s'occuper que de ses devoirs de maître de maison; mais, dès le premier acte du mystère: une comédie charmante écrite en collaboration par le lieutenant Maltène et Madeleine Delmarre, parodie de l'officier, musique de la jeune fille, il se leva, et, sans affectation, au milieu du brouhaha, s'ap-

procha d'André et lui dit très bas:

— Monsieur, veuillez vous retirer... et je vous défends de franchir, désormais, le seuil de ma demeure... quelle que soit la gratitude que vous garde à propos de mon fils...

Le jeune homme était devenu livide, mais il demeura immobile, absolument maître de lui; seulement, il murmura:

— Et Marguerite?

Un rire sec lui répondit.

— Que je sois seul à souffrir, répliqua André, et il se leva, un regard supplissant sur le visage rigide où brûlaient deux yeux de fureur.

— J'ai le regret de vous dire: Retirez-vous! et sans adresser la parole à ma fille!...

Le jeune homme s'éloigna à pas lents, causant sur son passage; enfin, il sortit sur la terrasse...

Mais, au second acte, il devait figurer, et on le chercha. Marguerite le demandait lorsque son père s'approcha et lui dit négligemment:

— M. Delmarre m'a chargé de

l'excuser. Il a dû nous quitter, en proie à une migraine atroce.

La jeune fille, déconcertée, se demandait comment André était parti ainsi sans un mot d'adieu, et, sous le coup d'une sourde inquiétude, elle courut s'informer auprès de Colette et Madeleine, qui furent aussi surprises qu'elle-même: mais il fallut remplacer André au pied levé. Ce fut une préoccupation; enfin, le lieutenant Maltène voulut bien s'en charger et la représentation continua.

André avait gagné le jardin de leur villa, les joues en feu, tremblant de douleur et d'effroi au sujet de Marguerite... Qu'allait-il advenir pour elle? Ah! ce père qui n'avait jamais cessé de le haïr! Pourquoi? Et une fois de plus, son esprit s'agita sur le secret qui existait sûrement entre Mme Delmarre et le général. L'offense lointaine de M. Bourdais à la comtesse de Vernely; mais il ne pouvait découvrir ce mystère et il n'osait interroger sa mère davantage.

(A suivre)

COMMERCIAL ET FINANCIER

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

Table of stock market fluctuations with columns for Ventes, Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Midi, Chang.

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le lait à Toronto

Le prix du lait à Toronto vient d'être réduit d'un sou la pinte. Depuis ce matin il se vend 10 sous la pinte et 6 sous la chopine.

David & Frère

L'année 1931 a été moins favorable pour la biscuiterie David & Frère et celle s'est terminée avec un déficit d'exploitation de \$13,156 contre un bénéfice de \$103,127 en 1930.

À la suite d'une diminution de l'actif courant et d'une augmentation du passif, le capital d'exploitation, qui était de \$251,532 il y a un an, a baissé à \$130,320.

Le cuivre

Le prix du cuivre pour exportation a été baissé à 7 1/8 sous, rapporté aux ports européens. On livre cette mesure est temporaire et est faite en vue d'activer la vente pour diminuer les surplus.

Le surplus de Ford

Le rapport de Ford Motor Co., de Détroit, indique que les bénéfices accumulés de la compagnie atteignent maintenant \$708,888,000.

Les wagons chargés

Pendant la semaine terminée le 23 janvier, le nombre des wagons chargés au Canada a été de 40,253, une augmentation de 469 sur la semaine précédente mais une diminution de 6,862 sur la semaine correspondante de 1931.

Dominion Steel

M. H. J. Kelley, vice-président et gérant général de la Dominion Steel and Coal Co., annonce que l'activité reprend aux usines de la compagnie et qu'on vient de rallumer quatre fourneaux, éteints depuis deux mois.

Catelli Macaroni

Les bénéfices nets de Catelli Macaroni, pour l'exercice terminé le 30 novembre, se sont élevés à \$154,430, de \$88,078 qu'ils avaient été en 1930.

La construction

D'après le rapport MacLean, qui vient de paraître, le montant des contrats de construction accordés au pays a été de \$12,738,300 contre \$20,299,100 en janvier 1931.

Les autos

La production d'autos au Canada et aux Etats-Unis en décembre a été de 123,965 voitures contre 70,114 en novembre et 161,323 en décembre 1930.

Les cigarettes

La production de cigarettes aux Etats-Unis, en 1931, n'a été que de 113,440 millions, comparativement à 199,624 millions en 1930.

Les actions hors liste

Table listing various stocks and their prices, including C.N.R., C.P., and others.

Sur le Curb

Table listing stocks on the Curb exchange, including various utility and industrial shares.

LE MARCHE DES VIVRES

LES CEREALES

Table of cereal prices including Avoine no 2, No 1 extra, No 1, No 2, Orge no 2, Blé no 4, and Mais sud-africain.

LES FARINES

Table of flour prices including Première patente, Seconde patente, and Forte à boulanger.

ENGRAIS

Table of fertilizer prices including Extra no 2, No 2, and No 3.

BEURRE

Table of butter prices including De crémérie, en boîtes, and De crémérie, en blocs.

FROMAGE

Table of cheese prices including D'Ontario and OELFS.

FRAIS

Table of fresh produce prices including Spéciaux, Extras, Premiers, and Seconds.

D'ENTREPOIS

Table of dried goods prices including Extras, Premiers, and Seconds.

POMMES DE TERRE

Table of potato prices including N-Brunswick, 80 lbs, and Montréal, 80 lbs.

LES FRUITS

Table of fruit prices including Oranges de Californie, Fruits californiens, and Citrons de Messine.

LEGUMES

Table of vegetable prices including Céleri de Californie, Céleri de Californie, and Tomates des Bahamas.

LES CIGARETTES

Table of cigarette prices including Laitue Iceberg, Haricots verts, and Pois verts.

LE MARCHE DES CHANGES

Table of exchange rates for various countries including Angleterre, France, Belgique, and Italie.

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust rates for various companies and trusts.

COMPAGNIES DE PLACEMENTS

Table of investment company rates including Amer. Founders Com., Brit. Type Inv., and others.

Windsor Hotel Limited

Table of Windsor Hotel Limited shares and dividends.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison GEFRIER & RAINVILLE, 225, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Table of New York stock market prices including Air Reduction, Allied Chemical, American Can, and others.

Les renouements

Table of commodity prices including Brazilian Tractor, British American Oil, and others.

Cours des grains

Table of grain prices including Wheat, Corn, and other commodities.

Dividendes déclarés

Table of declared dividends for various companies.

La semaine au Curb

Table of Curb market activity for the week including various stock categories.

Cours des trusts fixes

Table of fixed trust rates for various companies and trusts.

COMPAGNIES DE PLACEMENTS

Table of investment company rates including Amer. Founders Com., Brit. Type Inv., and others.

Windsor Hotel Limited

Table of Windsor Hotel Limited shares and dividends.

A travers le pays

Québec.—Inactivité dans le commerce de gros dit le bulletin de la Banque de Montréal. Le commerce de détail à la Noël a dépassé les prévisions, mais comme il a surtout porté sur les objets à bon marché, le chiffre en est plus faible que l'an dernier.

Ontario.—Le commerce de Noël dans les grands centres a été assez satisfaisant, ayant bénéficié jusqu'à un certain point de l'état des routes, qui a permis aux acheteurs des petits centres de voyager facilement.

Les cours sont en hausse

New-York, 1.—Le marché a commencé le mois avec plus de vigueur quoique l'activité tende à diminuer avec l'avance des cours.

EN BOURSE LOCALE

Building Products avance.—Après un début inactif, le marché a manifesté plus de vigueur vers midi.

Une oeuvre de repenties

BETHANIE, les Madelaines réhabilitées par le R. P. de Boissson. Beau volume de 280 pages, gravures. Au comptoir .90 s., par la poste \$1.00.

La surtaxe d'importation en France

M. Maurice Bélanger, sous-commissaire du commerce canadien à Paris, écrit : Le gouvernement français a adopté le 31 décembre dernier, pour l'application de la nouvelle surtaxe de change français de 11 pour cent sur toutes les marchandises canadiennes, le taux que mentionné dans le titre ci-dessus dans le no 1458 du

voilà qui songe à des réhabilitations éclatantes.

Comment ces idées furent exposées au public, comment l'oeuvre enfin fondée put tenir ses promesses avec un personnel réhabilité est un réhabilité, l'histoire de ses débuts, la part du fondateur et celle de la Mère Henri-Dominique; lisez tout cela dans ce beau livre.

À côté de l'exposé proprement dit de cette oeuvre splendide, vous

trouvez encore dans ces pages une brève esquisse de l'évolution des oeuvres de repenties dans l'histoire (pp. 85 à 105) et des détails très précis sur les constitutions et les coutumes de la congrégation. — (Revue des lectures, août 1931).

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR 430, Notre-Dame est. Montréal.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C. G. Papineau, I.C. et Arpenteur. M. Galloux, I.C. et Arpenteur.

COMPTABLES

P.-A. Gagnon Comptable Agrégé Chartered Accountant Immeuble des Tramways 159 Ouest, rue Craig Téléphone: HARBOUR 5990

Les Ingénieurs Associés

Raymond Beausoleil, I.C. Spécialité: COMBUSTION CHAUFFAGE INDUSTRIEL ET DOMESTIQUE — INSTITUTIONS HOPITAUX — CONCIERGERIES

Larue & Trudel

COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS Québec J. Arthur Larue, C.A. Maurice Trudel, C.A. J. Wilfrid Houlet, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A. A. Emile Houvras, C.A. Jacques Larue, C.A. Maurice Boulanger, C.A. LARUE TRUDEL & PICHIER

Raymond Beausoleil, I.C.

132, rue St-Jacques O. HA. 1841

ENCADREURS

Morency Frères, Ltée, Durure et Encadrement 458 rue Ste-Catherine Est. Gravures, oeuvres-fortes, Tableaux, Miroirs, Restauration de tableaux et cadres anciens. — Matériel d'artistes.

AVOCATS

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU AVOCATS ET PROCUREURS

EVENISTES-REMBOURREURS

Louis Pistono & Cie EBENISTES-REMBOURREURS Ateliers artistiques d'ameublements et d'ébénisterie d'art. Meubles de styles.

Blain & Pinard

AVOCATS Imme. Duluth, chambre 22 - L'anc. 4469 34, rue Notre-Dame ouest - Montréal

ENTREPRENEUR-PEINTRE

L'Atelier Coopératif LOUIS DUBOIS Peinture — Blanchissage — Tapissier. Ouvrage exécuté à prix coûtant par ouvriers associés.

CARTIER, BARCELO & RIVARD

AVOCATS Chambre 920, "Tramways Bldg" 159 ouest, rue Craig - Montréal

REMBOURREUR - MATELASSIER

Maison Boyer SPECIALITES: Meubles et matelas sur commande ainsi que réparations. Estimes gratuits sur demande. 5043-47 ST-DENIS - MONTREAL Tél. BE. 5351

MAURICE DUPRE, L.L.L., C.R., M.P.

AVOCAT ET PROCUREUR Dupré, Gagnon & Michélin Immeuble Morin 111, COTE DE LA MONTAGNE Téléphones: 2-0212 et 2-0213 QUEBEC

PHARMACIES

F.-Eugene Therrien AVOCAT EDIFICE METROPOLE 4 Notre-Dame est. Suite 565 Tél. HA. 0203 1-12-32

Vanier & Vanier

AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques Tél. HARBOUR 2841

TENTURES

F. Cerceau Dom. Sq. Bldg - Mezz Floor - Montréal TENTURES - RIDEAUX Décoration de votre intérieur en harmonie avec les préférences de votre goût. Originalité, distinction, prix modéré.

INVENTIONS

BUREAU TECHNIQUE ALBERT FOURNIER 934 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

Une oeuvre de repenties

BETHANIE, les Madelaines réhabilitées par le R. P. de Boissson. Beau volume de 280 pages, gravures. Au comptoir .90 s., par la poste \$1.00.

La surtaxe d'importation en France

M. Maurice Bélanger, sous-commissaire du commerce canadien à Paris, écrit : Le gouvernement français a adopté le 31 décembre dernier, pour l'application de la nouvelle surtaxe de change français de 11 pour cent sur toutes les marchandises canadiennes, le taux que mentionné dans le titre ci-dessus dans le no 1458 du

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

Bureau: CHerrier 3345 Le soir: CAI. 2922-W.

H.-E. BOURASSA, LIMITEE

2577, rue Notre-Dame Est Montréal

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

J.-Paul BENOIST, C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ SPECIALITES: Vérifications municipales, scolaires, commerciales et industrielles 467, rue St-François-Xavier - Ch. 205 Tél. MARQUETTE 5339

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL "On a souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" — dirait La Fontaine

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

MASSE & GAUTHIER

Immeuble général et Prêts hypothécaires 5504, Avenue Verdun Tél. YORK 4707

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

Bélanger & Bélanger

Prêts hypothécaires 10 rue St-Jacques est - Montréal

RELIEURE

RELIEURE FRANÇAISE RELIEURE D'ART SPECIALITE: Reliure de bibliothèques Tranche dorée Cuirs et papiers français DEMANDEZ NOTRE TARIF

Professeur

René Savoie, I.C., I.E. Bachelier en arts et sciences appliquées Cours classique, commercial, leçons privées 1448 RUE SHERBROOKE OUEST

LA VIE SPORTIVE

Les Falcons vaincus par le Canadien

(Par X.-E. Narbonne) Le Canadien a triomphé des Falcons de Detroit par un résultat de 2 à 3, samedi soir, au Forum, en présence de onze mille personnes...

Les Falcons ont subi un remaniement et l'équipe de Detroit est maintenant de taille à livrer une vraie bataille à ses adversaires...

Aurélien Joliat s'est de nouveau montré le plus rusé ouvrier de la glace et en plusieurs circonstances s'est joué de ses adversaires...

Nous ne voulons aucunement critiquer nos joueurs surtout après une victoire mais cependant nous croyons devoir faire remarquer que notre club obtiendrait encore de meilleurs résultats si Lépine se décidait à passer plus souvent la rondelle à ses coéquipiers...

Alignement des équipes: Canadien Detroit, Hainsworth but Connell, Burke déf. Smith, M. Mantha déf. Young, Morenz centre Cox, Joliat avant Carson, Gagnon avant Emms, Substituts — Canadien: Mondou, Vassine, Lépine, Laroche, Munro, G. Mantha et Lesieur.

Arbitres: Cleghorn et Mallinson. Première période: Canadien, Gagnon (Joliat) 2-27, Detroit, Young (A. Smith) 7-45. Puntions: Young.

Deuxième période: Canadien, Gagnon (Joliat) 1-36, Detroit, A. Smith (Carson) 2-26. Canadien, Laroche 8-51, Canadien, Gagnon (Morenz) 16-11. Puntions: Mondou.

Troisième période: Detroit, A. Smith (Aurie) 12-43. Puntions: A. Smith.

FORUM WILBANK 611. CE SOIR, A 8 HEURES (Hockey Senior Amateur). M.A.A.A. vs McGill. U de M. vs CANADIENS.

Les Rangers ont blanchi le Chicago

Chicago, 1. — Les Rangers de New-York se sont repris hier soir pour l'échec subi samedi au matin des Leafs en triomphant hier soir des Evpersiv Noirs de Chicago par un résultat de 3 à 0, dans une toute des séries régulières de la Ligue de Hockey Nationale, jouée en présence de 9,000 personnes.

Bill Cook, avec l'aide de son frère Ben, a compté deux points pour le club victorieux, tandis que Frank Boucher a mis l'autre point au crédit des Rangers après un effort individuel.

La joute fut rapide du commencement à la fin et les joueurs n'ont pas été tendres pour leurs adversaires car les bousculades furent fréquentes.

Composition des équipes: RANGERS: Gardiner but Roach, Abel def. Johnson, Graham def. Siebert, Ripley centre F. Boucher, Gotselig aile F. Cook, Couture W. Cook, March subs. Milks, Thompson Murdoch, Lowrey Keeling, Holmes Dasjardins, Wentworth Somers, T. Dillon, C. Cook, G. Boucher, Ingram Heller, Shea.

Arbitres: Hewitson et Cameron. Sommaire: Première période: 1-Rangers: W. Cook 13-45. Puntions: aucune.

Deuxième période: 2-Rangers: W. Cook 13-10. Puntions: Johnson, Desjardins et G. Boucher.

Troisième période: 3-Rangers: Boucher 2-00. Puntions: March et F. Boucher.

Ligue Junior: Deux intéressantes joutes ont été disputées samedi après-midi dans les séries de la Ligue Junior alors que le M. A. A. A. a triomphé du Columbus par un résultat de 3 à 2 et que les clubs Loyola et Victoria ont fait partie nulle de 2 à 2.

PREMIERE PARTIE: Columbus M.A.A.A. Lennox, Cunningham def. Munday, Déziel centre. Laughter, Spears déf. MacQuisten, Lone avant Kelly, Poirier avant Davis.

Trois points en moins de dix minutes

Toronto, 1. — Après avoir eu un désavantage de trois points dans la première période les Leafs de Toronto ont réussi à se mettre sur un pied d'égalité avec les Rangers avant la fin de la troisième manche et à s'assurer la victoire par un résultat de 6 à 3, en enregistrant trois points dans la période supplémentaire.

La joute de samedi soir était la troisième rencontre entre les deux meneurs de la Ligue Nationale, et par leur victoire de samedi les Leafs ont gagné leur deuxième partie tandis que les gars de New-York n'ont enregistré qu'une seule victoire.

La vitesse de Bob Gracie et le tir de Frank Finnegan ont été les vedettes de la rencontre. Le premier a compté une fois et aidé deux fois tandis que Finnegan a tiré deux coups dans les buts et aidé à compter un troisième point.

Composition des équipes: RANGERS: Gardiner but Roach, Abel def. Johnson, Graham def. Siebert, Ripley centre F. Boucher, Gotselig aile F. Cook, Couture W. Cook, March subs. Milks, Thompson Murdoch, Lowrey Keeling, Holmes Dasjardins, Wentworth Somers, T. Dillon, C. Cook, G. Boucher, Ingram Heller, Shea.

Arbitres: Smeaton et Daigneault. Première période: 1. Rangers, Keeling (Desjardins, Milks) 10-37. 2. Rangers, Dillon (Seibert) 15-45. 3. Rangers, Murdoch (Somers, Johnson) 16-40. 4. Toronto, Finnigan (Gracie) 19-00. Puntions: Clancy, Horner, Somers et Siebert.

Deuxième période: 5. Toronto, Gracie (Finnigan, Clancy) 18-00. Puntions: Finnigan, Siebert.

Troisième période: 6. Toronto, Levinsky (Gracie) 13-15. Puntions: Somers, Clancy.

Période supplémentaire: 7. Toronto, Finnigan 25. 8. Toronto, Jackson (Conacher) 6-40. Puntions: Clancy.

La lutte au marché St-Jacques: Le promoteur Donat Plourde a complété son programme qu'il offrira ce soir, à 8 heures trente précises, à la salle du marché St-Jacques. Voici la liste des rencontres dans l'ordre qu'elles seront offertes:

Sur le bord de la bande

C'est le jeu sensationnel de Johnny Gagnon qui a fait gagner le Canadien samedi soir, contre le Detroit. Le gars de Chicoutimi a compté trois points sur quatre pour sa part.

Il semble avoir retrouvé sa bonne condition et il sera dangereux à l'avenir.

Les Canadiens ont eu légèrement l'avantage samedi sur les Falcons pour remporter la victoire par 4 à 3.

Ce fut une partie exempte de brutalité. Trois punitions seulement, dont une pour le Bleu Blanc Rouge, ont été décrétées par les arbitres.

Les Canadiens auraient dû compter au moins trois points dans les dernières minutes de la partie. Mondou, Laroche et Lépine ont manqué des buts faciles alors qu'ils se trouvaient seuls devant Conner.

L'ancien gardien de buts des Sénateurs a fait des arrêts merveilleux.

L'arbitre George Mallinson a été entraîné par Reg Noble le long de la bande au cours d'une attaque à Canadiens. Le chevalier du sifflet a ri de l'incident... et le public aussi.

Lesieur a fait de belles attaques. A la première période, il a tout déjoué devant lui, à l'exception du gardien des buts. Si son nom ne figure pas dans la liste des compteurs, c'est la faute à Alex Connell.

Morenz a été bien malchanceux. Il a assiégé les buts des adversaires mais il a tiré trop souvent à côté. Ou bien, lorsqu'il se préparait à lancer, il tombait.

Joliat a joué avec brio comme d'habitude. Il a ajouté deux passes à son crédit.

Pour les visiteurs, Alec Smith a été l'étoile. Il a compté deux points et fait une passe pour un autre. Il a pris part aux trois points enregistrés par son club.

Burke s'est montré solide comme un pont sur la défense. Avec Mantha, c'est certainement le meilleur homme.

LES RESULTATS DU HOCKEY: SAMEDI APRES-MIDI: Q. A. H. A. JUNIOR: M.A.A.A. 3, Columbus 2. Loyola 2, Victoria 2.

LIGUE NATIONALE: Toronto 6, Rangers 3. (Temps supplémentaire) LIGUE INTERNATIONALE: London 0, Windsor 4. Buffalo 0, Syracuse 2.

LIGUE MONT-ROYAL: Saint-Michel 2, Champêtre 2. Verdun 5, Lafontaine 2. LIGUE PROVINCIALE: Trois-Rivières 7, Chicoutimi 2. Québec 10, La Tuque 2.

LIGUE NATIONALE: Maroons 2, Americans 4. Rangers 3, Chicago 0. LIGUE INTERNATIONALE: Pittsburgh 1, Detroit 2. Buffalo 5, Cleveland 0.

LIGUE MONT-ROYAL: Maroons 2, Americans 4. Rangers 3, Chicago 0. LIGUE INTERNATIONALE: Pittsburgh 1, Detroit 2. Buffalo 5, Cleveland 0.

Les Américains ont raison du club Montréal

New-York, 1er. — Les Maroons de Montréal ont subi un autre échec hier soir au Madison Square Garden lorsque les Américains de Bill Dwyer ont vaincu les protégés du président James Strachan par un résultat de 4 à 2 en présence de dix mille personnes, grâce à la belle tenue de Jackie Forbes dans les buts du club local qui remplaçait Roy Worters, qui est actuellement sur la liste des malades.

Après une première période nonchalante les Américains se sont mis de la partie sérieusement et ont compté trois points en neuf minutes de la seconde. Les Maroons ont bien essayé de remonter le courrant mais leurs efforts offensifs ont permis aux Américains de compter le quatrième point. Himes et Filmore ont laissé cinq passes derrière eux pour compter l'un des points les plus faciles de l'année.

Composition des équipes: AMERICAINS: Walsh but, Dutton def., Ayres def., Burch centre, Lamb aile, Convey subs., Brydge, Shields, Himes, Filmore, Keating, McInenley, Killea, McVeigh, Arbitres: Bill Stewart et Mike Rodden.

Première période: Aucun point. Puntions: McInenley, Wilcox, Smith. Deuxième période: 1-Américains: Ayres-McVeigh 2-32. 2-Américains: Burch 5-35. 4-Montréal: Smith 15-31. Puntions: Conacher, Lamb 2, Killea, Siebert.

Troisième période: 5-Montréal: Siebert-Smith 6-06. 6-Américains: Himes-Filmore 17-42. Puntions: Dutton, Trotter, Conacher et Brydge.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL: Le club Verdun a causé une surprise hier après-midi, dans les séries de la Ligue Mont-Royal, alors qu'il a défait le Lafontaine par un résultat de 5 à 1 dans la partie finale, mais le Verdun est tout de même éliminé des séries de détail à la suite de la partie nulle entre le St-Michel et le Champêtre, dans la première joute à l'affiche, alors que les deux équipes enregistrèrent deux points de chaque côté.

Comme résultat du programme double de Lafontaine, le St-François et le St-Michel sont les trois clubs destinés à jouer dans les parties d'élimination.

Les derniers arrangements pour les parties d'élimination ont été décidés dimanche après-midi lors du dernier programme double de la cédule St-François et Lafontaine sont égaux en tête, St-Michel n'étant qu'un point en arrière.

Dimanche, St-François rencontrera Verdun et le St-Michel jouera contre Lafontaine.

PREMIERE PARTIE: Alignement des équipes: ST-MICHEL: Rowen but, Carter défense, Ahearn défense, Galbraith centre, Wheeler aile, Demaine aile, Waite. Subs: St-Michel: H. Lee, Tobin, Manan, B. Lee et Grossman.

Autre séance du promoteur René Julien

Le promoteur René Julien a pratiquement complété le programme de la seconde séance de lutte qu'il présentera mercredi soir, à la salle de l'International Sporting Club, située rue Sainte-Catherine, près de Saint-Aurèle.

Après avoir tout d'abord conclu une finale de deux dans trois à finir entre Carl Van Wurden, le champion mi-lourd du Canada, et Bing Harris, de New-York, M. Julien vient de préparer deux excellentes préliminaires, l'une de vingt minutes et l'autre d'une demi-heure.

Le vétéran Gaston Nuckle, qui a été déclaré vainqueur de Tesluck, mercredi dernier quand celui-ci est allé tomber accidentellement en bas de l'arène, sera de nouveau au programme et s'attaquera à Tony Parkin, qui a fait si belle figure contre Wilfrid Tessier, la semaine dernière.

Parkin lutte à la manière du populaire Nick Lutze et il n'a pas tardé à devenir un favori auprès des amateurs présents à la séance de la semaine passée. C'est un grand gaillard, puissant, habile et très scientifique. Il est certain que Nuckle aura à se surpasser pour lui tenir tête.

Nuckle aura à se surpasser pour lui tenir tête, Nuckle n'est cependant pas un premier venu et rares sont les lutteurs de sa catégorie qui peuvent le renverser.

La première préliminaire de la soirée, qui sera limitée à 20 minutes, alignera John Carochia, 147, et Charles Pigeon, 148. Ce sont là deux athlètes bien connus des amateurs de lutte locaux de sorte que leur match devrait soulever un fort intérêt chez tous les fervents de lutte.

Le promoteur Julien est actuellement à conclure les derniers détails pour une excellente semi-finale de 45 minutes.

Le championnat intercollégial: Toronto, 1er. — L'Université de Toronto a remporté le championnat sénior intercollégial de hockey du Canada samedi après-midi, lorsqu'elle a défait l'Université McGill par 2 à 1 après dix minutes supplémentaires de jeu.

La première joute entre ces deux équipes, qui avait eu lieu à Montréal, s'était terminée par un résultat de 2 à 2. Varsity sortit donc vainqueur de la série par un résultat total de 4 à 3.

Alignements des équipes: McGill: Powers but, Farquharson centre, McGill avant, Farmer avant, Subst. McGill: Robertson, Ward, Johnson, Griffiths and Morse.

Varsity: Devar but, Painter déf., Farquharson centre, McGill avant, Whitehead Farmer avant, Subst. McGill: Robertson, Ward, Johnson, Griffiths and Morse.

Arbitre: Mollenhauer. Première période: 1-McGill, McGillivray, Farquharson 6-25. 2-Varsity, Smillie 7-10. Puntions: Devar et Painter.

Deuxième période: Pas de point. Puntions: McGillivray, Farquharson, Cunningham et Brant. Troisième période: Pas de point. Puntions: Whitehead, Barr et Lenahan.

Période supplémentaire: 3-Varsity, Lenahan, Stewart 2-00. Puntions: McGill, Whitehead, Johnson mineurs, Farquharson, majeure.

St-François-Xavier victorieux: Ottawa, 1er. — Saint-François-Xavier, champions intermédiaires du Québec, ont donné une bourrée de vitesse qui leur a permis de vaincre les Shamrocks 4-3 hier, samedi. H. Gagnon, le gardien des vainqueurs, a contribué fortement à la victoire en arrêtant les avants d'Ottawa après qu'ils eussent traversé la défense.

Maison Ignace Bourget

Voici la liste à date des souscriptions qui nous ont été adressées pour la Maison Ignace Bourget:

Rapportés précédemment \$2824.40: M. Demetrius Baril, avocat 10.00. Anonyme de la rue Torrance 5.00.

Anonyme de Daveluyville 1.00. R. D. B. 2.00. O. Champagne et Fils (Xe versement hebdomadaire) 3.50.

Un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal 5.00. E. Davignon 1.00. Anonyme G. (Hie) 7.50.

Les employés d'une pharmacie 1.75. Mlle Germaine Laroche 1.00. Un ancien curé 35.00.

Association des anciens étudiants d'Europe 5.00. Un anonyme de Bedford 1.00.

Un ouvrier de la rue Molson 5.00. Un anonyme, J. E. T. 15.00. Ave (Ile versé) 1.00. Un ami de l'oeuvre 3.00.

N.B.—On est prié d'adresser les chèques soit au président du Comité de la Maison Ignace Bourget, M. Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest; soit au trésorier, M. Eugène Simard, avocat, Edifice de la Sagrègard; soit encore au secrétaire, M. Emile Benoist, au Devoir. Prière de faire les chèques à l'ordre de la Maison Ignace Bourget.

Pour les offrandes en nature, la Teinturerie La Salle (adresse téléphonique: Fitzroy 5261) va chercher gratuitement au domicile du donateur les vieux vêtements offerts pour les pauvres. Elle se charge même du dégraissage, du nettoyage, de la réparation et du repassage de ces vieux vêtements. Bien ficeler les colis et les étiqueter: Maison Ignace Bourget, 441, rue de Montigny est.

L'oeuvre de la "Société catholique de protection et de renseignements"

La quinzième réunion annuelle sous la présidence d'honneur de Mgr l'auxiliaire de Montréal — La besogne fructueuse de l'année — Les rapports du chef du secrétariat et du trésorier — M. Joseph Hurtubise réélu président de la Société — Allocution de Son Excellence

La Société Catholique de Protection et de Renseignements a tenu hier après-midi son assemblée annuelle dans la coquette salle paroissiale de Saint-Alphonse d'Yvesville...

Le conseil d'administration

M. le juge Paul Saint-Germain, MM. Léon Trépanier et J.-V. Desaulniers ont été élus, pour un nouveau terme de trois ans, membres du conseil d'administration...

M. HURTUBISE

Dans son allocution, M. Hurtubise a tenu à préciser le but que se propose la société dont il est le président: c'est la propagation, l'affermissement et l'honneur de la religion catholique par la mise en valeur des oeuvres basées sur le dévouement et l'activité des catholiques...

Rapport du secrétariat

La Société de protection et de renseignements a l'honneur de vous présenter son cinquième rapport annuel.

Nous devons d'abord remercier Son Excellence Mgr Georges Gauthier et Son Excellence Mgr A. E. Deschamps du très vif intérêt qu'ils ont daigné accorder à la Société catholique de protection...

Ce ne serait pas sans crainte que nous nous verrions appelé encore une fois à vous présenter le rapport de nos travaux...

Relever ceux qui tombent le long de la route, rendre le courage et l'espérance aux désespérés, ramener dans l'étroit sentier les égarés, protéger les malheureux, les opprimés, secourir les malades, les pauvres, les abandonnés...

La protection étant le but principal de la Société, les cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

cas de refus de pouvoir, représentant le type de ce genre, nous ont donné l'oc-

L'aide aux mères

Monseigneur, jusqu'à ce jour, la mère de famille qui ne pouvait attendre de secours de son mari, s'est vue dans la cruelle nécessité de se séparer de ses enfants en les plaçant ici et là...

Chaque jour, des avis légaux ou conseils furent donnés gratuitement par le bureau légal de la Société, composé de Mes Antonio Perrault, J.-A. Julien et Paul St-Germain...

77 locataires qui n'avaient pu s'acquitter à temps de leur loyer, et qui étaient menacés de se faire jeter à la porte de leur logis, ont obtenu, grâce à notre intervention, une extension suffisante pour payer leur dû...

130 malades indigents furent, à notre requête, examinés et traités gratuitement par les médecins, amis de notre Société.

60 familles pauvres qui, à cause de circonstances incontrôlables, n'avaient pu s'acquitter du paiement de leur taxe d'eau ont pu, grâce à l'intervention de M. Lefort, du Département des cotisations de la cité de Montréal, bénéficier d'un délai additionnel suffisant pour payer leurs redevances.

183 personnes âgées ou infirmes, que leur état de santé empêchait de faire des travaux trop accablants, qui voulaient gagner leur subsistance sans recourir à la charité, et sans se séparer de leur conjoint, ont obtenu, sur notre recommandation, un permis pour vendre de menus articles.

2 personnes décédées sans laisser ce qu'il fallait pour se faire enterrer, ont été, à notre requête, inhumées aux frais de la cité de Montréal.

775 sans-foyers, pour faire une retraite pascale, durant 4 jours, furent nourris et fournis de douceurs par les maisons de commerce de Montréal. A notre demande, on avait expédié aux retraités: aliments de toutes sortes, boissons variées, thé, café, chocolat, liquides doux, biscuits, crème à la glace, pipes, tabac, cigares; rien ne manquait.

232 personnes âgées de plus de 60 ans, à l'avenir, recevront de leurs 688 enfants une pension alimentaire suffisante pour ne pas mourir de faim. Ce résultat fut obtenu par conciliation, menaces de procédures ou poursuites judiciaires par notre bureau légal.

187 réclamations et salaires furent reconnus légitimes et acquittés sur menace de procédures par notre bureau légal.

11 mariages furent légalisés. 1 personne fut, à la suite de procédures prises par notre bureau, interdite pour cause d'ivrognerie et de prodigalité.

30 mères de famille, sur notre recommandation, furent accueillies et traitées par les médecins et dames patronnesses de l'Assistance Maternelle.

67 pères de famille, qui, à cause de quelque opération ou infirmité, se trouvaient dans l'impossibilité de travailler, à moins qu'on ne disposât en leur faveur de jambes artificielles, de cors, lunettes, etc., furent par nous gratifiés de ces articles indispensables à leurs occupations journalières.

20 de nos malades indigents furent transportés gratuitement par les maisons Geo. Vandellac, Ltee, Halpin & Vincent, Monty, Lefils & Tanguay et Urzel Bourgie.

Le concours des journaux. Les journaux ont généreusement prêtés leurs colonnes pour y insérer le nom et le portrait des maris disparus, nous aidant par ce fait à les retracer et à les ramener au foyer. Ces mêmes quotidiens ont publié nos rapports et nous ont fait connaître de ceux qui pouvaient nous aider et ont appris aux nécessiteux qu'il n'était pas sage pour eux de se décourager, puisqu'il existait à Montréal une société toujours prête et anxieuse de leur ouvrir son cœur et de leur tendre la main.

Voici en résumé le travail de la Société Catholique de Protection:

En résumé. Entrevues données au bureau — Présences devant les tribunaux — Lettres reçues et classées — Lettres expédiées — Visites à domicile — Personnes accompagnées aux institutions de charité et autres appels téléphoniques — Assemblées du conseil — 3,855 familles visitées — 8,726 requêtes enregistrées — 4,176 hommes concernés — 3,806 femmes — 12,052 enfants concernés — Total: 20,034 personnes.

En résumé. Entrevues données au bureau — Présences devant les tribunaux — Lettres reçues et classées — Lettres expédiées — Visites à domicile — Personnes accompagnées aux institutions de charité et autres appels téléphoniques — Assemblées du conseil — 3,855 familles visitées — 8,726 requêtes enregistrées — 4,176 hommes concernés — 3,806 femmes — 12,052 enfants concernés — Total: 20,034 personnes.

En résumé. Entrevues données au bureau — Présences devant les tribunaux — Lettres reçues et classées — Lettres expédiées — Visites à domicile — Personnes accompagnées aux institutions de charité et autres appels téléphoniques — Assemblées du conseil — 3,855 familles visitées — 8,726 requêtes enregistrées — 4,176 hommes concernés — 3,806 femmes — 12,052 enfants concernés — Total: 20,034 personnes.

Les accidents du travail

Nouveau règlement de la Commission provinciale approuvé par le gouvernement Taschereau

Québec, 1er. — Le cabinet Taschereau vient d'adopter un arrêté ministériel pour approuver le règlement suivant de la Commission des accidents du travail:

"Tout employeur exploitant une industrie assujettie aux dispositions de la loi des accidents du travail 1931, (21 Geo. V, Chap. 100) devra préparer et faire parvenir au bureau de la Commission des accidents du travail, 73, Grande-Allée, Québec, pour le 20 janvier de chaque année, sur une formule spéciale préparée à cette fin et fournie sur demande, l'état prévu par l'article 82 de la susdite loi;

"Si l'employeur ne produit pas cet état dans le délai ci-dessus prescrit, ou s'il n'obtient pas de la Commission un délai additionnel pour produire cet état, il demeure tenu de payer le montant entier pour lequel il devrait être cotisé et devient passible, en outre de sa responsabilité personnelle pour le paiement de la compensation à raison d'accidents et de l'amende imposée par la loi, de payer une cotisation additionnelle ne devant pas excéder 5% sur le montant dû pour cotisation et en outre, à compter du 20 février de chaque année, un montant ne devant pas excéder 1% additionnel à telle cotisation pour chaque mois ou chaque fraction de mois subséquent de retard.

"S'il est matériellement impossible de produire cet état dans le délai imparti, demandé par écrit de prolonger ce délai, avec toutes les raisons à l'appui attestées sous serment, devra être faite à la Commission, pour le 20 janvier. Si telle demande n'est pas accordée, l'employeur en défaut sera passible des pénalités ci-dessus prescrites."

LE PERE DE BOISSIEU (Dominicain) — BETHANIE. — LES MADELEINES REHABILITEES

Tout le monde connaît les différentes oeuvres portant le nom de Refuges, où des femmes que la vie a entraînées dans le désordre des mœurs vont chercher à la fois un asile contre leur propre faiblesse et une assurance pour un avenir meilleur.

Mais qui connaît l'oeuvre des Réhabilitées de Béthanie, si différents des Refuges? Là, ce sont des criminelles, d'anciennes détenues, des libérées de prison, qui demandent à des religieuses dominicaines de leur rendre l'honneur qu'elles ont perdu, en les couvrant de leur habit vénérable, en les admettant parmi elles comme des soeurs qui mènent leur vie, font les mêmes vœux, ne se distinguent plus en rien des Mères qui les ont accueillies, reçoivent les mêmes respects, sont entourées des mêmes égards. Etonnante ascension du crime à la sainteté, de la maison centrale au couvent.

C'est l'histoire de Boissieu institution que le Père de Boissieu raconte, depuis sa fondation par le Père Latane en 1866, jusqu'à nos jours; il en dit les difficultés, l'aide toujours accompagnée de prudence, les résultats et les espoirs.

On conclura qu'il est désirable, autant que jamais aujourd'hui, de voir la société et surtout les pouvoirs publics connaître et aider cette oeuvre qui ne veut pas désespérer des forces spirituelles cachées dans les âmes les plus bas tombées, et qui par la représente une force de relèvement faisant très utile contrepoids aux pires dégradations.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

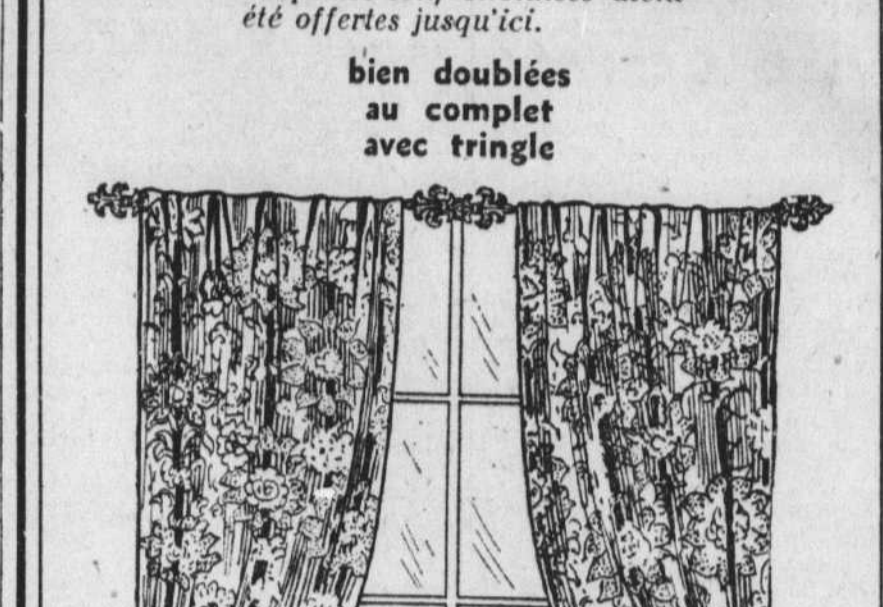
En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

En vente au Service de librairie du Devoir, 90 sous l'exemplaire.

DUPUIS DRAPERIES CONFECTIONNEES. Le plus bas prix auquel des draperies confectionnées aient été offertes jusqu'ici.



bien doublées au complet avec tringle

10.89 la paire

Ces draperies sont de riche apparence et soigneusement confectionnées, dans nos propres ateliers, de SUPERBE DAMAS FLEURI ou de SATIN BARONET. Toutes bien doublées de satinette pâle ou de popeline légèrement cordée. Hauteur: 2 1/2 verges.

TRINGLES en SIMILI-FER FORGE fini polychrome ou cuivre rouge.

POSAGE GRATUIT. Nous poserons, sans frais supplémentaires (dans la ville de Montréal seulement), chaque paire de draperies achetées mardi, jour de la vente ECLIPSE.

Plateau 5151 DUPUIS — au cinquième (Demontigny)

Dupuis Frères

J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Dictionnaire Général

BIOGRAPHIE, HISTOIRE, LITTÉRATURE, AGRICULTURE, COMMERCE, INDUSTRIE

ARTS, SCIENCES, MOEURS, COUTUMES, INSTITUTIONS POLITIQUES ET RELIGIEUSES

CANADA

LE REV. PERE L. LE JEUNE

Ouvrage orné de 187 photographies et de 56 gravures hors-texte sur papier de luxe

Service de Librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

Accordez votre confiance à la maison J.-A. DESY, Limitée. Importateurs directs de THE et CAFE et manufacturiers de CONFITURES.

MATIERE DE GOUT. Bien que les verres ne soient pas destinés à servir d'ornement, il est facile de choisir une monture qui aille bien à la figure. Nous gardons un assortiment des plus complets et nous pouvons satisfaire le goût des plus exigeants.

ROYAL CLEANERS & DYERS. 5058-A Ave du Parc Reg'd NETTOYAGE FRANÇAIS MAINTENANT 1.00 pour Habit Paletot d'automne Manteau Robe de chambre.

Le vrai remède. Comment guérir la crise économique qui sévit dans notre province? A cette fin il faut connaître les causes de cette crise et proposer des remèdes appropriés.

L'Annonce. Vous épargne du temps et de l'argent. Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.

PINET & JARRY. Nous avons un assortiment complet DES FAMEUX RADIOS — "De Forest Crosley" — "Victor Electrola" — "Marconi" — AINSI — QUE LA GLACIERE ELECTRIQUE "Norge" "Kelvinator" "Majestic".